



Bulletin Officiel

N° 3610

Lundi 31 Mai 2010

— 15^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUES DU CMF

**PROMULGATION DU REGLEMENT DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
RELATIF AUX OPCVM ET AUX SOCIÉTÉS DE GESTION DE CES
ORGANISMES** 2

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS : 2
ATID FUND I

AGREMENT DE CONSTITUTION D'OPCVM : 2
MAC ETHICAL FCP

AGREMENT DE CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ DE GESTION : 3
AMEN CAPITAL

**AGREMENT DE DESIGNATION D'UN RESPONSABLE DE LA
CONFORMITÉ ET DU CONTRÔLE INTERNE :** 3
UNITED GOLF FINANCIAL SERVICES- NORTH AFRICA

AVIS DES SOCIÉTÉS

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCÉE
SOCIÉTÉ L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD 4

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE REASSURANCE -TUNIS RE- : DIVIDENDE
PROPOSE 5

PAIEMENT DE DIVIDENDES

ARAB TUNISIAN BANK 5

RESOLUTIONS ADOPTÉES

POULINA GROUP HOLDING -PGH - : AGO 6-7

SOCIÉTÉ L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD : AGO 8-10

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

SOCIÉTÉ AL JAZIRA DE TRANSPORT ET DE TOURISME : AGO 11

SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER : AGO ET AGE 11

PROJET DES RESOLUTIONS

AMEN BANK : AGO 12-13

COURBE DES TAUX 14

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 15-16

ANNEXE I

ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2009
SOCIÉTÉ AIR LIQUIDE TUNISIE

ANNEXE II

ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2009
AMEN BANK

ANNEXE III

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2009
GROUPE AMEN BANK

COMMUNIQUES DU CMF

Le Conseil du Marché Financier informe les gestionnaires de portefeuilles pour le compte de tiers, les organismes de placement collectif en valeurs mobilières, les dépositaires et le public que le règlement du Conseil du Marché Financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers, a été approuvé par arrêté du ministre des finances en date du 29 avril 2010 (JORT n° 41 du 21 mai 2010).

En conséquence, sont abrogées les dispositions du règlement du Conseil du Marché Financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et aux sociétés de gestion de ces organismes visé par l'arrêté du ministre des finances du 29 janvier 2002.

2010 - AC - 20

Clôture des souscriptions

La société de gestion ATID Co a informé le Conseil du Marché Financier que les souscriptions et versements au fonds ATID FUND I ont été clôturés en date du 23 avril 2010 pour un montant de six millions six cent mille dinars.

2010 - AC - 24

AGREMENTS DE CONSTITUTION D'OPCVM

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 19 mars 2010, d'agréer le fonds suivant :

MAC ETHICAL FCP
Fonds Commun de Placement
régé par le Code des Organismes de Placement Collectif
promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.
Siège Social : Green Center, Bloc C 2^{ème} étage
Rue du Lac Constance Les Berges du Lac - 1053 TUNIS

MAC SA - intermédiaire en bourse - et la AMEN BANK ont obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 19 mai 2010, pour la création d'un Fonds Commun de Placement, de type mixte, dénommé «MAC ETHICAL FCP » d'un montant initial de D.100 000 divisé en 1 000 parts de D.100 chacune.

2010 - AC - 21

COMMUNIQUES DU CMF (suite)

AGREMENT DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE DE GESTION

Le Conseil du Marché Financier a accordé, en date du 19 mai 2010, son agrément pour la constitution de la Société de gestion suivante :

AMEN CAPITAL

Société de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers
régie par le Code des Organismes de Placement Collectif
promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 et la loi n° 2005-96
du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières .
Siège Social : Avenue Mohamed V

AMEN CAPITAL a obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 19 mai 2010, en tant que société de gestion d'un capital de D. 500 000 spécialisée dans :

- La gestion individuelle sous mandat des portefeuilles des Sociétés d'Investissement à Capital Fixe SICAF et les Sociétés d'Investissement à Capital Risque SICAR.
- La gestion des fonds communs de placement à risque prévus par l'article 22 bis du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 et des fonds d'amorçage prévus par l'article premier de la loi n° 2005-58 du 18 Juillet 2005.

2010 - AC - 22

AGREMENT DE DESIGNATION D'UN RESPONSABLE DE LA CONFORMITE ET DU CONTROLE INTERNE

Le collège du Conseil du Marché Financier, réuni en date du 19 mai 2010, a décidé d'octroyer l'agrément suivant :

UNITED GOLF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA

Société de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers
régie par le Code des Organismes de Placement Collectif
promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 et la loi n° 2005-96
du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières
Siège Social : Rue du Lac Biwa – Imm, Fradj-etg 2 - 1053 les Berges du Lac Tunis

United Golf Financial Services – North Africa a obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 19 mai 2010, pour la nomination de M. Fayçal Melliti en tant que responsable de la conformité et du contrôle interne.

2010 - AC - 23

AVIS DES SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Siège social : Rue de la Fonte – Zone Industrielle Ben Arous – BP N° 7 – 2013 Ben Arous

La société L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire du 20 mai 2010 a décidé d'augmenter le capital social pour le porter de **10.000.000 dinars** à **11.000.000 dinars**, et ce, par l'incorporation des réserves pour un montant de **1.000.000 dinars** et l'émission de **1.000.000 actions nouvelles gratuites** de nominal un (01) dinar chacune. Ces actions seront attribuées aux anciens actionnaires et aux cessionnaires des droits d'attribution en bourse **à raison d'une (01) action nouvelle gratuite pour dix (10) actions anciennes**, et ce, à partir du **02 juin 2010**.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

La date de jouissance des actions nouvelles gratuites est fixée au **1^{er} janvier 2010**.

Cotation en Bourse :

Les actions anciennes de la société L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés, à partir du **02 juin 2010**.

La mise en paiement du dividende au titre de l'exercice 2009 dont bénéficient les seules actions anciennes étant fixée au **02 juin 2010**, les actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse à partir du **02 juin 2010** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce, dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir du **02 juin 2010**.

Prise en charge par la STICODEVAM :

Les actions nouvelles gratuites seront prises en charge par la STICODEVAM à partir du **02 juin 2010**.

AVIS DES SOCIETES (suite)COMMUNIQUE DE PRESSE**SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE
-TUNIS RE-**

Siège social : Avenue Mohamed V, Montplaisir -1002 TUNIS

La Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re » informe ses honorables actionnaires, que son conseil d'administration réuni le lundi 31 mai 2010 a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 16 juin 2010 la distribution d'un dividende au titre de l'exercice 2009 de 0,375 dinars par action soit 7,5% du nominal.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2010 - AS - 578

PAIEMENT DE DIVIDENDES**ARAB TUNISIAN BANK**

Siège Social : 9, rue Hédi Nouira, 1001 Tunis

L'Arab Tunisian Bank porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire tenue le **27 mai 2010** a fixé le montant du dividende unitaire à distribuer au titre de l'exercice 2009 à **0,200 DTU** par action soit 20% de la valeur nominale et la date de mise en paiement se fera à compter du Jeudi **3 juin 2010**.

2010 - AS - 579

AVIS DES SOCIETES (suite)

RESOLUTIONS ADOPTEES

POULINA GROUP HOLDING -PGH - Siège Social : GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous-

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 18 mai 2010, la Société Poulina Group Holding -PGH- publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
Le Bilan après affectation du résultat comptable,
L'état d'évolution des capitaux propres.

I-LES RESOLUTIONS ADOPTEES

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports général et spécial du commissaire aux comptes de la société, approuve les états financiers arrêtés au 31/12/2009 de la société Poulina Group Holding.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du commissaire aux comptes du groupe Poulina Group Holding, approuve les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2009 du groupe Poulina Group Holding.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter ainsi qu'il suit le résultat de l'exercice 2009 :

Résultat de l'exercice 2009	49 435 496,108 Dinars
Résultat reporté	36 115,399 Dinars
Total	49 471 611,507 Dinars
Réserves légales	2 473 580,575 Dinars
Réintégration de la prime d'émission	287 000,000 Dinars
Total	47 285 030,932 Dinars
Dividendes	45 834 250,000 Dinars
Réserves Spéciales	1 450 000,000 Dinars
Report à nouveau	780,932 Dinars

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes tel que prévu par les articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales, approuve toutes les opérations y traduites.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la somme de 45 834 250,000 Dinars à titre de dividende soit Deux Cent Soixante Quinze Millimes (0,275 DT) par action à payer à partir du 01/06/2010.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'allouer au Conseil d'Administration la somme de Quarante Mille (40 000) Dinars à titre de jetons de présence. Ce montant sera réparti équitablement entre les membres du Conseil d'Administration.

SEPTIEME RESOLUTION

Conformément à la réglementation en vigueur, l'Assemblée Générale informe les actionnaires qu'elle a reçu quatre (04) déclarations de franchissement de seuil au courant de l'exercice 2009 :

- Franchissement de seuil à la baisse effectué par la Société S.P.D.S.T.
- Franchissement de seuil à la baisse effectué par Mr Taoufik BEN AYED.
- Franchissement de seuil à la baisse effectué par la Société EL HADAYEK.
- Franchissement de seuil à la hausse effectué par la Société FOUNDERS CAPITAL PARTNERS.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion durant l'exercice 2009.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

RESOLUTIONS ADOPTEES - Suite -

II- LE BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE

ACTIFS	2009	2008	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	2009	2008
ACTIFS NON COURANTS			CAPITAUX PROPRES		
<i>Immobilisations incorporelles</i>			Capital social	166 670 000,000	166 670 000,000
Logiciels	4 830,508		Réserves légales	2 473 770,912	190,337
Amortissement logiciels	(406,160)		Autres réserves	41 979 500,000	40 816 500,000
Total immobilisations incorporelles	4 424,348	-	Résultats reportés	780,932	36 115,399
<i>Immobilisations corporelles</i>			Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	211 124 051,844	207 522 805,736
Terrains	1 692 295,285		Résultat de l'exercice	-	-
Constructions	1 087 600,997		Total des capitaux propres avant affectation	211 124 051,844	207 522 805,736
Amortissement Constructions	(14 885,697)		PASSIFS		
Materiel de Transport	1 247 654,422	354 974,911	PASSIFS NON COURANTS		
Amortissement Materiel de Transport	(190 815,768)	(15 025,053)	Emprunts	160 629,769	205 498,490
Installation générales, agencement et aménagement	14 874,289		PASSIFS COURANTS		
Amortissement installations, agence. et amenage.	(68,739)		Fournisseurs & comptes rattachés	504 196,087	384 155,447
Equipement de bureau	944 536,093		Autres passifs courants	46 598 240,089	41 871 286,499
Amortissement Equipement de Bureau	(45 063,380)		Concours bancaires & autres passifs financiers	386 019,573	12 187 978,328
Total immobilisations corporelles	4 736 127,502	339 949,858	Total des passifs	47 649 085,518	54 648 918,764
<i>Immobilisations Financières</i>					
Titres de participation	232 064 809,000	172 932 400,000			
Prêts	384 781,469				
Total Immobilisations financières	232 449 590,469	172 932 400,000			
Total des actifs non courants	237 190 142,319	173 272 349,858			
ACTIFS COURANTS					
Clients et comptes rattachés	1 685 388,490				
Autres actifs courants	845 327,286	948 674,478			
Placements et autres actifs financiers	18 710 458,402	86 450 000,000			
Liquidités et équivalents de liquidités	341 820,865	1 500 700,164			
Total des actifs courants	21 582 995,043	88 899 374,642			
TOTAL DES ACTIFS	258 773 137,362	262 171 724,500	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	258 773 137,362	262 171 724,500

III – L'ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES (exprimé en dinars)

	Capital	Primes d'émission	Réserves	Réserves de réévaluation	Réserves pour risques et provisions	Réserves pour dépenses inattendues	Réserves spéciales	Réserves pour dépenses d'exploitation	Résultats	Résultats reportés	Montants comptables	Total
Soldes au 31/12/2009 Avant affectation,	166 670 000	40 816 500	190						36 115	49 435 496		256 958 301
Affectation des résultats		287 000	2 473 581	1 450 000					45 798 915,00	49 435 496		0
Dividendes distribués									- 45 834 250,00			- 45 834 250
Soldes au 31/12/2009 Après affectation	166 670 000	40 529 500	2 473 771	1 450 000					781	0		211 124 051

AVIS DES SOCIETES (suite)

RESOLUTIONS ADOPTEES

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Siège social : Rue Elfouledh, 2013 Z.I. Ben Arous

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 20 mai 2010, la Société l'Accumulateur Tunisien –ASSAD- publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
Le Bilan après affectation du résultat comptable,
L'état d'évolution des capitaux propres.

I – LES RESOLUTIONS ADOPTEES **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et ceux du Commissaire aux comptes, approuve le rapport du conseil dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers de l'exercice clos au 31 Décembre 2009 dégageant un bénéfice net de 7.052.951,597 Dinars tels qu'ils viennent d'être présentés par le conseil.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les opérations spéciales signalées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes conformément aux articles 200 et suivant et l'article 475 du Code des sociétés commerciales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe et celui du Commissaire aux comptes, approuve le rapport du conseil dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers consolidés du groupe au titre de l'exercice 2009 faisant ressortir un résultat bénéficiaire du groupe consolidé s'élevant à 9.279.640,166 Dinars tels qu'ils viennent d'être présentés par le conseil.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier et définitif aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2009.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2009 s'élevant à 7.052.951,597 Dinars comme suit :

BENEFICE NET.....	7.052.951,597
Reprise des reports à nouveaux antérieurs.....	5.368.800,957
-PREMIER RELIQUAT	12.421.752,554
- Réserves légales 5% (solde).....	200.000,000
- Réserves pour réinvestissement exonérées.....	1.000.000,000
. BENEFICE DISPONIBLE.....	11.221.752,554
- Intérêts statutaires (6% du capital de 10.000.000).....	600.000,000
DEUXIEME RELIQUAT.....	10.621.752,554
- Super dividendes (0,310D par action X 10.000.000).....	3.100.000,000
- Report à nouveau 2009.....	7.521.752,554

Ainsi, les dividendes sont fixés à 0,370 Dinar par action d'une valeur nominale de Un dinar.

Monsieur le Directeur Général est chargé de la distribution des dividendes conformément à la réglementation en vigueur. La date de mise en distribution des dividendes est fixée pour le 2 Juin 2010.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

RESOLUTIONS ADOPTEES - Suite -**SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'allouer au Conseil d'Administration des jetons de présence pour la somme de Cent mille dinars (100.000,000D) au titre de l'exercice 2009.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer Mr. Mahmoud ZAHAF en qualité de commissaire aux comptes pour les exercices 2010, 2011 et 2012.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur de l'un des exemplaires du présent pour effectuer toutes régularisations.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

II- LE BILAN APRES AFFECTATION COMPTABLE

BILAN après affectation du résultat
(Exprimé en dinars)

ACTIFS	NOTES	2009	2008
		Au 31/12/2009	Au 31/12/2008
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	A1	817 808,464	494 450,874
Moins : amortissement		<u>-537 988,472</u>	<u>-406 410,658</u>
<i>S/Total</i>		279 819,992	88 040,216
Immobilisations corporelles	A2	41 403 021,406	33 621 735,890
Moins : amortissement		<u>-17 707 268,647</u>	<u>-15 236 563,326</u>
<i>S/Total</i>		23 695 752,759	18 385 172,564
Immobilisations financières	A3	3 765 667,944	3 756 880,273
Moins : Provisions		<u>-1 319 567,394</u>	<u>-1 258 253,970</u>
<i>S/Total</i>		2 446 100,550	2 498 626,303
Total des actifs immobilisés		26 421 673,301	20 971 839,083
Autres actifs non courants	A4	0,000	0,000
Total des actifs non courants		26 421 673,301	20 971 839,083
ACTIFS COURANTS			
Stocks	A5	12 308 192,880	13 464 314,576
Moins : Provisions		<u>-350 441,879</u>	<u>-1 691 607,873</u>
<i>S/Total</i>		11 957 751,001	11 772 706,703
Clients et comptes rattachés	A6	19 976 058,775	14 236 856,006
Moins : Provisions		<u>-1 052 778,026</u>	<u>-823 012,576</u>
<i>S/Total</i>		18 923 280,749	13 413 843,430
Autres actifs courants	A7	5 040 118,943	3 478 004,485
Placement et autres actifs financiers		0,000	0,000
Moins : Provisions		0,000	0,000
Liquidités et équivalents de liquidités	A8	217 922,086	2 551 090,885
Total des actifs courants		36 139 072,779	31 215 645,503
Total des actifs		62 560 746,080	52 187 484,586

RESOLUTIONS ADOPTEES - Suite -

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	2009	2008
		Au 31/12/2009	Au 31/12/2008
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	P1	10 000 000,000	8 000 000,000
Réserves	P1	6 771 263,461	7 571 263,461
Autres capitaux propres	P1	240 000,000	320 000,000
Resultats reportés	P1	7 521 752,554	5 368 800,957
Total des capitaux propres avant resultat de l'exercice		24 533 016,015	21 260 064,418
Résultat de l'exercice	P1	-	-
Total des capitaux propres avant affectation		24 533 016,015	21 260 064,418
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	P2	8 537 281,682	9 631 442,106
Autres passifs financiers		0,000	0,000
Provisions	P3	1 955 268,735	1 340 601,175
Total des passifs non courants		10 492 550,417	10 972 043,281
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	P4	6 752 372,673	5 028 538,270
Autres passifs courants	P5	6 876 776,005	6 495 058,785
Concours banc et autres passifs financiers	P6	13 906 030,970	8 431 779,832
Total des passifs courants		27 535 179,648	19 955 376,887
Total des passifs		38 027 730,065	30 927 420,168
Total des capitaux propres et des passifs		62 560 746,080	52 187 484,586

III- ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

(en Dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Réserves légales	Réserves spéciales de réévaluation	Réserves pour réinvest. Exonérés disponibles	Réserves pour réinvest. Exonérés indisponibles	Prime de fusion	Bonis de fusion	Réserves à régime spéciale devenues disponibles	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Modifications comptables	Total
Solde au 31/12/2008 avant affectation du résultat 2008	8 000 000	1 656 000	800 000	0	0	137 551	78 327	3 499 385	320 000	4 310 898	5 257 903	0	24 060 064
Affectation bénéfices 2008 (AGO du 27/05/2009)					1 400 000					3 857 903	-5 257 903		0
Dividendes à verser sur exercice 2008										-2 800 000			-2 800 000
Augmentation de capital par incorporation de réserves	2 000 000				-1 400 000		-78 327	-521 673					0
Augmentation de capital par apport nouveau													0
Solde au 31/12/2008 après affectation du résultat 2008	10 000 000	1 656 000	800 000	0	0	137 551	0	2 977 712	320 000	5 368 801	0	0	21 260 064
Résultat de l'exercice 2009											7 052 952		7 052 952
Subvention d'investissement - amt subvention									-80 000				-80 000
Solde au 31/12/2009 avant affectation du résultat 2009	10 000 000	1 656 000	800 000	0	0	137 551	0	2 977 712	240 000	5 368 801	7 052 952	0	28 233 016
Affectation bénéfices 2009 (AGO du 20/05/2010)			200 000		1 000 000					5 852 952	-7 052 952		0
Dividendes à verser sur exercice 2008										-3 700 000			-3 700 000
Augmentation de capital par incorporation de réserves													0
Augmentation de capital par apport nouveau													0
Solde au 31/12/2009 après affectation du résultat 2009	10 000 000	1 656 000	1 000 000	0	1 000 000	137 551	0	2 977 712	240 000	7 521 753	0	0	24 533 016

AVIS DES SOCIETES (suite)

ASSEMBLEES GENERALES

SOCIETE AL JAZIRA DE TRANSPORT ET DE TOURISME

Siège social : Hôtel Al jazira Zone Touristique
Sidi Mahrez DJERBA

La Société AlJazira de Transport et de Tourisme porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **samedi 5 juin 2010 à 10h**, à l'hôtel Al Jazira -Djerba-, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice clos le 31/12/2009.
- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes afférents au même exercice.
- Approbation des dits rapports et des états financiers arrêtés au 31/12/2009.
- Affectation des résultats de l'exercice 2009
- Approbation des conventions relevant de l'article 200 du code des Sociétés Commerciales.
- Quitus aux Administrateurs.
- Approbation d'une modification statutaire en application de la loi 2009-16 du 16 mars 2009.

2010 - AS - 569

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES

-SOTUVER-

Siège Social : Z.I. Djebel Ouest 1111- Bir Mchargua- Zaghouan.

La Société Tunisienne de Verreries – SOTUVER- porte à la connaissance de ses actionnaires que ses Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire qui se tiendront le mardi 8 Juin 2010 successivement à 10 et 11 heures, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise (la Maison de l'entreprise) Avenue Principale, 2053 Les Berges Du Lac -Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

*** En Assemblée Générale Ordinaire:**

- 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de l'exercice 2009.
- 2- Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2009.
- 3- Approbation des états financiers arrêtés par le Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos au 31/12/2009
- 4- Affectation des résultats de l'exercice 2009
- 5- Quitus aux Administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice 2009
- 6- Fixation des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration
- 7- Fixation de rémunération des membres du comité permanent d'audit
- 8- Franchissement de seuil
- 9- Pouvoirs en vue de formalités.

*** En Assemblée Générale Extraordinaire**

1. Réduction de la valeur nominale de l'action SOTUVER pour la ramener de dix (10) dinars à un (1) dinars l'action.
2. Modification corrélative de l'article 6 des statuts
3. Pouvoirs en vue des formalités.

2010 - AS - 529

AVIS DES SOCIETES (suite)

PROJET DES RESOLUTIONS

AMEN BANK

Siège social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis-

Projet de résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31/05/2010 statuant sur l'exercice clos au 31 Décembre 2009

Première Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les rapports du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne en conséquence, quitus entier et définitif aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice clos au 31 décembre 2009.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2009 comme suit :

	2009
BENEFICE DE L'EXERCICE	45 101 781,159
REPORT A NOUVEAU	768,110
RESULTAT A REPARTIR	45 102 549,269
RESERVE A REGIME SPECIAL	708 795,159
DIVIDENDES	11 900 000,000
FONDS SOCIAL	2 000 000,000
FONDS DE RETRAITE	300 000,000
RESERVES EXTRAORDINAIRES	30 193 000,000
REPORT A NOUVEAU 2009	754,110

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la date du paiement des dividendes pour le

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission d'emprunts sous forme obligataire ou autres pour un montant ne dépassant pas les 200 millions de dinars. Elle délègue au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires pour fixer les modalités pratiques des émissions précitées. Cette autorisation est valable jusqu'à la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2010.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que le mandat des commissaires aux Comptes, le cabinet de M. Moncef Boussanouga-Zamouri arrive à échéance lors de la présente assemblée.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer le cabinet AMC Ernst & Young, représenté par Monsieur Nouredine Hajji pour une durée de trois années aux mêmes conditions. Ce mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2012.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers consolidés du groupe Amen Bank arrêtés au 31 décembre 2009.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence à 200 milles dinars.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée

Septième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération des membres du comité permanent d'audit à un montant global de 30 mille dinars.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée

Huitième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des fonctions de responsabilités occupées par Monsieur le Président, Monsieur le Vice Président Directeur Général et Messieurs les administrateurs dans d'autres sociétés en tant que gérant, Administrateur, Président Directeur Général, Directeur Général, membres de Directoire ou de conseil de Surveillance et ce en application des dispositions des articles 192 et 209 nouveaux du code des sociétés commerciales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée

Neuvième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire accepte la démission de Monsieur Néji M'hiri de son poste d'administrateur.

Elle nomme Monsieur Mourad M'hiri en tant que nouvel administrateur pour une durée de trois ans expirant lors de l'assemblée Générale statuant sur l'exercice 2012.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée

Dixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère à tout porteur de copie ou d'extrait de la présente, tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publications légales ou autres.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée

AVIS

COURBE DES TAUX DU 31 MAI 2010

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,177%		
TN0008002362	BTCT 52 SEMAINES 08/07/2010		4,197%	
TN0008002370	BTCT 52 SEMAINES 10/08/2010		4,215%	
TN0008002388	BTCT 52 SEMAINES 07/09/2010		4,229%	
TN0008002396	BTC 52 SEMAINES 12/10/2010		4,248%	
TN0008002404	BTC 52 SEMAINES 16/11/2010		4,267%	
TN0008002420	BTC 52 SEMAINES 18/01/2011		4,300%	
TN0008002438	BTC 52 SEMAINES 01/03/2011		4,323%	
TN0008002446	BTC 52 SEMAINES 05/04/2011		4,341%	
TN0008002453	BTC 52 SEMAINES 10/05/2011	4,360%		
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,378%	998,989
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,422%	1 026,121
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	4,495%		1 012,612
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,548%	1 046,990
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,594%	1 100,642
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,615%	1 132,896
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,669%	1 095,849
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	4,767%		1 023,465
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,859%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,976%	1 103,681
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,199%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	5,238%		1 017,578
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		5,735%	1 098,288

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

LIBELLE		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20-juil-92	130,635	132,586	132,616		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02-janv-07	11,298	11,530	11,533		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23-janv-06	1,180	1,192	1,193		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01-oct-92	31,352	31,907	31,916		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17-mai-93	43,193	43,933	43,945		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL quotidienne</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	28-mars-08	142,554	158,090	158,280		
7	FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	28-mars-08	618,245	679,706	679,940		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	119,657	133,116	133,231		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	114,675	124,415	124,489		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	107,668	113,258	113,311		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18-mai-09	103,884	111,246	111,302		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23-oct-09	99,737	104,245	104,404		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
13	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30-mars-07	1 159,446	1 214,561	1 214,956		
14	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05-févr-04	1 989,862	2 129,375	2 129,506		
15	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24-oct-08	112,477	117,558	117,283		
16	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27-oct-08	111,738	118,410	118,327		
17	FCP FINA 60	FINACORP	28-mars-08	1 108,194	1 106,801	1 104,650		
18	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04-mai-09	105,306	119,418	119,584		
19	FCP KOUNOUZ	TSI	28-juil-08	140,512	158,171	157,904		
20	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16-mars-09	12,597	14,103	14,088		
21	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	13-mars-09	5 227,909	5 513,100	5 520,215		
22	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15-janv-08	6 168,392	6 406,095	6 409,541		
23	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23-janv-06	2,018	2,267	2,263		
24	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23-janv-06	1,668	1,807	1,805		
25	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15-sept-09	1,106	1,117	1,163		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
LIBELLE	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dividende		VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de détachement du coupon	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
26	SANADETT SICAV	AFC	01-nov-00	15/04/10	4,060	108,334	105,990	106,015
27	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02-oct-95	24/03/10	3,950	104,705	102,283	102,310
28	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	02-mai-06	05/03/10	3,991	105,146	102,770	102,795
29	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01-nov-00	12/05/10	4,453	103,561	100,767	100,777
30	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07-mai-07	19/04/10	3,425	103,057	101,358	101,383
31	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01-sept-03	27/05/10	3,976	107,137	104,643	104,663
32	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06-janv-97	10/05/10	4,289	104,221	101,580	101,610
33	SICAV TRESOR	BIAT ASSETS MANAGEMENT	03-févr-97	13/04/10	4,337	104,369	101,649	101,680
34	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12-nov-01	27/05/09		106,171	107,680	107,707
35	GENERAL OBLIG SICAV	CGI	01-juin-01	13/05/10	4,100	103,266	100,697	100,724
36	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17-déc-01	19/04/10	4,111	104,345	101,958	101,990
37	FINA O SICAV	FINACORP	11-févr-08	17/05/10	4,108	104,623	101,969	101,994
38	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSETS MANAGEMENT	16-avr-07	13/04/10	3,843	104,184	101,869	101,897
39	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07-oct-98	08/04/10	3,770	106,288	103,964	103,992
40	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20-mai-02	07/04/10	3,920	106,291	103,925	103,950
41	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02-févr-10	-		100,000	101,002	101,015
42	SICAV RENDEMENT	SBT	02-nov-92	31/03/10	3,580	103,071	100,886	100,914
43	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16-oct-00	27/05/10	4,090	104,494	102,074	102,103
44	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10-nov-97	10/05/10	4,088	102,662	100,175	100,207
45	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06-juil-09	-		102,837	104,182	104,207
46	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05-juin-08	25/06/09		104,138	105,593	105,623
47	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20-févr-97	10/05/10	4,162	103,032	100,464	100,494
48	AL HIFADH SICAV	TSI	15-sept-08	05/05/10	3,731	104,557	102,341	102,371
49	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01-août-05	28/05/10	3,629	104,638	102,571	102,595
50	ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15-nov-93	18/05/10	3,613	102,042	100,120	100,145

TITRES OPCVM**TITRES OPCVM****TITRES OPCVM****TITRES OPCVM**

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
51	FCP SALAMMET PLUS	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,390	10,493	10,337	10,340
52	FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	11-nov-08	24/05/10	4,952	104,934	101,710	101,742
53	FCP SECURAS	STB Manager	08-sept-08	05/04/10	3,441	102,193	100,125	100,150
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
54	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25-févr-08	28/5/09		102,252	104,151	104,214
SICAV MIXTES								
55	ARABIA SICAV	AFC	15-août-94	22/04/10	0,770	70,388	75,860	75,671
56	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	12/05/10	1,685	136,395	153,885	154,019
57	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	12/05/10	19,014	1 355,316	1 508,544	1 510,176
58	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	25-avr-94	13/04/10	3,385	105,405	108,475	108,473
59	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	01-nov-01	13/04/10	2,853	113,757	118,502	118,623
60	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08-déc-93	10/05/10	0,577	91,143	101,248	101,691
61	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26-juil-99	19/04/10	0,369	15,562	15,782	15,795
62	SICAV CROISSANCE	SBT	27-nov-00	31/03/10	4,222	254,450	278,042	278,783
63	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22-sept-94	03/05/10	2,116	49,465	51,825	52,136
64	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01-mars-06	28/05/10	0,184	1 890,601	2 189,727	2 190,445
65	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30-mars-94	27/04/10	1,977	74,615	77,788	77,948
66	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01-févr-95	29/04/10	1,418	57,159	57,887	57,909
67	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01-févr-99	18/05/10	1,690	101,028	101,723	101,832
68	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17-mai-99	18/05/10	1,801	106,984	110,198	110,405
69	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10-avr-00	18/05/10	0,034	99,691	108,156	108,336
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
70	FCP IRADETT 20	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,280	11,531	11,868	11,864
71	FCP IRADETT 50	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,230	12,327	12,949	12,934
72	FCP IRADETT 100	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,135	15,797	16,965	16,938
73	FCP IRADETT CEA	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,250	15,561	17,506	17,487
74	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30-juin-09	-		10,846	11,773	11,789
75	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08-sept-08	06/04/10	1,193	120,055	127,234	127,211
76	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04-juin-07	28/05/10	0,351	17,671	19,914	19,601
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
77	FCP AMEN PREVOYANCE	Amen Invest	01-févr-10			100,000	101,846	101,842
78	FCP AMEN PERFORMANCE	Amen Invest	01-févr-10			100,000	105,462	105,624
79	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSETS MANAGEMENT	15-janv-07	13/04/10	2,864	127,788	140,002	139,994
80	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09		119,707	130,021	130,395
81	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09		116,320	124,017	124,264
82	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25-mai-09	-		10,385	10,862	10,851
83	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25-févr-08	28/05/09		115,099	125,280	125,116
84	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25-févr-08	28/05/09		113,355	119,346	119,220
85	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	2,065	159,087	167,563	167,242
86	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	1,967	143,828	149,325	149,215
87	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	3,786	129,895	131,372	131,341
88	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28-avr-06	17/05/10	236,843	9 142,327	9 565,768	9 540,363
89	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20-juil-09	-		134,168	162,762	161,930
90	FCP SMART EQUITY	SMART Asset Management	01-sept-09	-		1 166,664	1 410,466	1 405,674
91	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27-janv-10	-		100,000	103,556	102,880
92	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03-mars-10	-		100,000	103,998	103,881
93	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30-nov-09	-		9 989,736	10 127,542	10 054,686

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS**LA SOCIETE AIR LIQUIDE TUNISIE**

Siège social : 37, Rue des Entrepreneurs- Z.I. La Charguia II 2035 ARIANA Aéroport.

La Société Air Liquide Tunisie publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire. Ces états sont accompagnés du rapport général et spécial des commissaires aux comptes, Mr Mohamed MEHDI (ECC MAZARS) et Mr Mourad GUELLATY (Cabinet Mourad GUELLATY).

ACTIFS**Exercice clos au 31/12/2009**

	Notes	Au 31 décembre 2009	Au 31 décembre 2008
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	(1)	983 155	907 102
Moins: amortissements		-875 158	-767 420
		107 997	139 682
Immobilisations corporelles	(1)	77 585 617	69 898 008
Moins: amortissements		-48 067 987	-44 942 735
		29 517 630	24 955 273
Immobilisations financières	(2)	931 651	939 524
Moins: provisions		-45 826	-45 826
		885 825	893 698
Total des Actifs immobilisés		30 511 452	25 988 653
Autres actifs non courants			
Total des actifs non courants		30 511 452	25 988 653
Actifs courants			
Stocks	(3)	3 447 224	3 166 658
Moins: provisions		-130 942	-130 942
		3 316 282	3 035 716
Clients et comptes rattachés	(4)	12 770 964	14 330 791
Moins: provisions		-116 426	-116 426
		12 654 538	14 214 365
Autres actifs courants	(5)	6 728 197	7 696 046
Moins: provisions		-20 000	-20 000
		6 708 197	7 676 046
Placements et autres actifs financiers	(6)	2 079 484	3 312 652
Moins: provisions		-54 583	-54 583
		2 024 901	3 258 069
Liquidités et équivalents de liquidités	(7)	672 068	165 267
Total des actifs courants		25 375 986	28 349 463
TOTAL DES ACTIFS		55 887 438	54 338 116

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS
Exercice clos au 31/12/2009

	Notes	Au 31 décembre 2009	Au 31 décembre 2008
Capitaux propres			
Capital social		21 867 125	20 185 050
Réserves		2 417 508	3 764 890
Subventions reçues		105 722	163 917
Résultats reportés			39 095
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		24 390 355	24 152 952
Résultat de l'exercice		11 896 059	8 773 319
Total des capitaux propres avant affectation du résultat	(8)	36 286 414	32 926 271
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts			
Autres passifs financiers	(9)	12 533 090	12 509 888
Provisions	(10)	110 553	385 000
Total des passifs non courants		12 643 643	12 894 888
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	(11)	4 939 673	5 457 094
Autres passifs courants	(12)	1 958 629	2 237 693
Concours bancaires et autres passifs financiers	(13)	59 079	822 170
Total des passifs courants		6 957 381	8 516 957
Total des passifs		19 601 024	21 411 845
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		55 887 438	54 338 116

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 01 janvier au 31 décembre 2009

(modèle de référence)

	Notes	Au 31 décembre 2009	Au 31 décembre 2008
Revenus	(14)	23 225 264	19 719 379
Coût des ventes	(15)	-14 476 246	-12 792 291
Marge brute		8 749 018	6 927 088
Autres produits d'exploitation	(16)	4 346 645	5 176 047
Frais de distribution	(17)	-1 906 719	-1 781 386
Frais d'administration	(18)	-2 540 728	-3 279 880
Autres charges d'exploitation	(19)	-1 234 609	-1 215 490
Résultat d'exploitation		7 413 607	5 826 379
Produits financiers nets	(20)	996 267	1 242 049
Produits des placements	(21)	22 165	246 685
Produits des participations	(22)	3 937 185	1 942 345
Autres gains ordinaires	(23)	719 632	838 987
Résultat des activités ordinaires avant impôt		13 088 856	10 096 445
Impôt sur les sociétés	(24)	-1 192 797	-1 323 126
Résultat des activités ordinaires après impôt		11 896 059	8 773 319
Effet des modifications comptables			
Résultat après modifications comptables		11 896 059	8 773 319

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
Exercice clos au 31/12/2009
(modèle de référence)

	Notes	Au 31 décembre 2009	Au 31 décembre 2008
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients		32 529 784	27 254 296
Intérêts reçus	(25)	42 002	10 609
Encaissements provenant des placements à court terme	(26)	9 464 277	21 551 685
Décaissements en faveur des fournisseurs d'exploitation et du personnel		-17 954 841	-18 721 140
Décaissements en faveur de l'Etat (impôts et taxes)	(27)	-2 305 706	-2 396 697
Intérêts payés		-43 902	-465
Décaissements provenant des placements à court terme	(28)	-7 941 102	-13 405 961
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		13 790 512	14 292 327
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(29)	-8 942 115	-10 724 763
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	(30)	952 700	900 129
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		-7 989 415	-9 824 634
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions payés	(31)	-8 477 472	-7 768 236
Dividendes et autres distributions reçus	(32)	3 937 185	2 354 333
Encaissement provenant des emprunts			
Remboursement d'emprunts			
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		-4 540 287	-5 413 903
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	(33)	9 082	23 273
Variation de trésorerie		1 269 892	-922 937
Trésorerie au début de l'exercice		-656 903	266 034
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(34)	612 989	-656 903

1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

- Les états financiers de la société Air Liquide Tunisie sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que par les normes comptables tunisiennes.
- Les états financiers sont établis en dinars tunisiens et couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2009.
- Les états financiers comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes.
- L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie sont présentés selon les modèles de référence prévus par la norme comptable générale.

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

▪ **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les logiciels informatiques.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur prix de revient d'origine (coût historique). L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur trois ans.

▪ **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient d'origine (coût historique).

Le prix de revient correspond au prix d'achat auquel sont ajoutés les droits et taxes supportés et non récupérables, et en général tous les frais directement rattachés à la mise en marche de l'équipement.

Les immobilisations sont amorties linéairement aux taux suivants :

Constructions	5 %
Agencements, aménagements et installations	10 %
Matériel et outillage	10 %
Matériel de transport	20 %
Mobilier et matériel de bureau	10 %
Emballages commerciaux	10 %
Matériel informatique	15 %

La date de départ des amortissements est celle de leur mise en service. L'amortissement des immobilisations mises en service au cours de l'exercice est calculé en respectant la règle du prorata temporis.

▪ **Revenus**

Les revenus sont évalués à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre de la vente des marchandises, des produits fabriqués et des prestations de services.

↳ Ventes de marchandises

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés lorsque, l'entreprise a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété. En général, ce transfert s'opère lors de la livraison de la marchandise.

↳ Prestations de services

Les revenus découlant des prestations de services sont comptabilisés au fur et à mesure de l'exécution du service.

▪ **Stocks**

Les stocks de la société comprennent :

- Les matières premières
- Les matières consommables
- Les produits finis (gaz fabriqués)
- Les marchandises (gaz et autres produits importés)

Les matières premières, matières consommables et marchandises sont valorisées à leurs prix de revient qui comprennent les prix d'achat majorés des frais d'approche.

Les produits finis sont valorisés à leur coût de production.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent et valorisés selon la méthode de prélèvement par lot.

A la clôture de l'exercice, la différence entre la valeur de réalisation nette et la valeur de comptabilisation fait l'objet le cas échéant d'une provision pour dépréciation.

▪ **Opérations libellées en monnaies étrangères**

Les opérations en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour de l'opération, à l'exception de celles faisant l'objet d'une couverture de change à terme, constatées au cours de couverture.

A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en devises et ne faisant pas l'objet d'une couverture à terme sont actualisés au cours de clôture.

Les pertes et gains de change sur les éléments monétaires à court terme sont portés, respectivement, dans les comptes de charges ou de produits financiers.

2. NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS**BILAN - ACTIFS****NOTE 1 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

Rubriques	Valeurs brutes au 31/12/2008	Acquisitions	Virements de compte à compte	Autres variations	Valeurs brutes au 31/12/2009
Immobilisations incorporelles	907 102	0	76 053	0	983 155
<i>Logiciels</i>	887 102		76 053		963 155
<i>Fonds de commerce</i>	20 000				20 000
Immobilisations corporelles	69 898 008	8 194 722	<76 053>	<431 060>	77 585 617
<i>Terrains</i>	1 526 405			<335 021>	1 191 384
<i>Constructions</i>	2 338 288				2 338 288
<i>Matériel et outillage</i>	22 506 526		1 277 825	<8 748>	23 775 603
<i>Matériel de transport</i>	2 183 104			<87 291>	2 095 813
<i>M.M.B & A.A.I</i>	9 127 506		614 620		9 742 126
<i>Emballages</i>	26 981 281		1 207 062		28 188 343
<i>Immobilisations encours</i>	5 234 898	8 194 722	<3 175 560>		10 254 060
Total	70 805 110	8 194 722	0	<431 060>	78 568 772

Les variations des amortissements s'analysent comme suit :

Rubriques	Solde au 31/12/2008	Dotations 2009	Autres variations	Amortissements au 31/12/2009
Immobilisations incorporelles	767 420	107 738	0	875 158
<i>Logiciels</i>	767 420	107 738		875 158
<i>Fonds de commerce</i>				0
Immobilisations corporelles	44 942 735	3 213 937	<88 685>	48 067 987
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>	1 198 234	109 363		1 307 597
<i>Matériel et outillage</i>	17 921 631	1 018 846	<1 395>	18 939 082
<i>Matériel de transport</i>	1 609 127	136 738	<87 290>	1 658 575
<i>M.M.B & A.A.I</i>	3 886 183	729 314		4 615 497
<i>Emballages</i>	20 327 560	1 219 676		21 547 236
<i>Immobilisations encours</i>				
Total	45 710 155	3 321 675	<88 685>	48 943 145

NOTE 2 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Rubriques		2009	2008
Titres de participation	(a)	753 495	753 495
Prêts au personnel	(b)	93 245	96 868
Dépôts et cautionnements		84 911	89 161
Total brut		931 651	939 524
Provisions pour dépréciations des immobilisations financières		<45 826>	<45 826>
Total net		885 825	893 698

(a) Le solde de ce compte comprend principalement la valeur des titres détenus dans notre filiale, la société Air Liquide Tunisie Services, pour un montant de 749 940 DT correspondant à la détention de 99,99 % de son capital.

(b) Il s'agit de la partie à plus d'un an des prêts accordés au personnel.

NOTE 3 : STOCKS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques		2 009	2008
Matières premières		142 821	293 994
Matières consommables		2 488 817	2 177 050
Gaz fabriqués		336 012	579 612
Travaux en cours		377 671	13 066
Marchandises en transit		101 903	102 936
Total brut		3 447 224	3 166 658
Provision pour dépréciation des stocks		<130 942>	<130 942>
Total net		3 316 282	3 035 716

NOTE 4 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques		2009	2008
Air Liquide Tunisie Services		9 307 015	13 034 945
Autres clients		3 463 949	1 295 846
Total brut		12 770 964	14 330 791
Provision pour dépréciation des clients		<116 426>	<116 426>
Total net		12 654 538	14 214 365

NOTE 5 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2009	2008
Taxe de formation professionnelle	190 573	213 282
Charges payées ou comptabilisées d'avance	3 880	28 095
Sociétés du Groupe (a)	629 129	477 654
Consignations en douane	34 150	44 524
Produits à recevoir (b)	4 907 034	5 831 237
TVA	416 579	846 502
Impôt sur les sociétés	247 082	
Autres comptes d'actifs courants	299 770	254 752
Total brut	6 728 197	7 696 046
Provision pour dépréciation des autres actifs	<20 000>	<20 000>
Total	6 708 197	7 676 046

(a) Ce poste enregistre principalement les règlements clients encaissés par Air Liquide Tunisie Services pour le compte d'Air Liquide Tunisie.

(b) Ce poste enregistre notamment la redevance due par Air Liquide Tunisie Services à Air Liquide Tunisie au titre de l'exercice 2008 pour un montant de 3 907 294 DT ainsi que les intérêts de retard sur les factures commerciales échues et non payées par Air Liquide Tunisie Services pour un montant de 999 740 DT.

NOTE 6 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2009	2008
Prêts à moins d'un an accordés au personnel	61 265	92 405
Titres de placement	2 018 219	3 220 247
Total brut	2 079 484	3 312 652
Provision pour dépréciation des prêts	<54 583>	<54 583>
Total net	2 024 901	3 258 069

NOTE 7 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2009	2008
Banque de Tunisie	381 378	143 545
UBCI	6 865	1 385
Autres établissements bancaires	278 556	15 124
Caisses	5 269	5 213
Total	672 068	165 267

BILAN – CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS**NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES**

Le tableau de variation des capitaux propres au 31 décembre 2009 se détaille comme suit :

	Au 31 décembre 2008 (avant affectation du résultat)	Affectation du résultat 2008 (conformément à l'AGO de juin 2009)	Autres variations	Au 31 décembre 2009 (avant affectation du résultat)
Capital social (a)	20 185 050		1 682 075	21 867 125
Réserve légale	1 850 298	168 207		2 018 505
Primes d'émission	1 092 000	<1 092 000>		0
Primes et boni de fusion	822 592	<822 592>		0
Autres réserves	0	481 078	<82 075>	399 003
Subvention d'investissement	163 917		<58 195>	105 722
Report à nouveau	39 095	<39 095>		0
Résultat de l'exercice	8 773 319	<8 773 319>	11 896 059	11 896 059
Compte spécial d'investissement	0	1 600 000	<1 600 000>	0
Total	32 926 271	(b) <8 477 721>	11 837 864	36 286 414

(a) Le capital dont le montant s'élève au 31/12/2009 à 21 867 125 dinars est divisé en 874 685 actions de 25 Dinars chacune.

Les principaux actionnaires sont les suivants :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage
Air Liquide International	517 026	59,11 %
Banque de Tunisie	166 802	19,07 %
Banque Nationale Agricole	96 740	11,06 %

(b) Il s'agit des dividendes payés en 2009.

NOTE 9 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Le solde de ce poste correspond aux dépôts de garantie reçus des clients. Ces dépôts sont remboursables à la restitution des emballages dans l'état où ils ont été pris par le client.

NOTE 10 : PROVISIONS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2009	2008
Provisions pour risques	10 553	135 000
Provisions pour charges (a)	100 000	250 000
Total	110 553	385 000

(a) Une reprise de provision de 150 000 DT a été effectuée au 31 décembre 2009 couvrant les coûts de restructuration de nos sites du Grand Tunis.

NOTE 11 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2009	2008
Fournisseurs d'exploitation	427 272	1 526 429
Fournisseurs d'immobilisation	3 794 791	3 162 648
Fournisseurs d'exploitation, factures non parvenues	717 610	768 017
Total	4 939 673	5 457 094

NOTE 12 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques		2009	2008
Charges à payer	(a)	959 764	1 272 210
C.N.S.S.		209 943	221 065
Compte courant actionnaires	(b)	232 632	180 302
Clients créditeurs		0	
Société du Groupe	(c)	107 816	123 286
Impôts et taxes		208 675	294 555
Autres créditeurs		239 799	146 275
Total		1 958 629	2 237 693

(a) Ce poste comprend pour l'essentiel les charges du personnel à payer au titre des congés payés, des départs à la retraite et des bonus.

(b) Il s'agit des jetons de présence et des dividendes à payer.

(c) Ce poste enregistre les règlements clients encaissés par Air Liquide Tunisie pour le compte d'Air Liquide Tunisie Services.

NOTE 13 : CONCOURS BANCAIRES COURANTS ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2009	2008
Banque de Tunisie	48 104	810 573
Autres	10 975	11 597
Total	59 079	822 170

ETAT DE RESULTAT**NOTE 14 : REVENUS**

Le solde de ce poste englobe notre chiffre d'affaires réalisé sur les ventes de gaz et de matériel durant l'année 2009.

Rubriques	2 009	2008
Chiffre d'affaires	23 225 264	19 719 379

NOTE 15 : COUT DES VENTES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 009	2008
Achats consommés	8 795 955	7 408 915
Frais de personnel	1 909 488	1 693 666
Services extérieurs	1 632 174	1 485 539
Amortissements et provisions	2 138 629	2 158 582
Autres charges		45 589
Total	14 476 246	12 792 291

NOTE 16 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 009	2008
Redevance (a)	3 907 293	4 657 998
Produits divers d'exploitation		445 065
Quote-part des subventions d'investissement Inscrite au résultat	439 352	72 984
Total	4 346 645	5 176 047

(a) Il s'agit de la redevance due par Air Liquide Tunisie Services à Air Liquide Tunisie au titre de l'exercice 2009.

NOTE 17 : COUTS DE DISTRIBUTION

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2 009	2008
Achats non stockés	94 339	95 236
Frais de personnel	268 603	201 837
Services extérieurs	617 713	616 265
Amortissements et provisions	926 064	833 343
Autres charges		34 705
Total	1 906 719	1 781 386

NOTE 18 : CHARGES ADMINISTRATIVES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2009	2008
Frais du personnel administratif	1 496 523	1 695 679
Services extérieurs	764 808	966 528
Achats non stockés	22 414	20 400
Amortissements	256 983	344 819
Autres charges administratives		252 454
Total	2 540 728	3 279 880

NOTE 19 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2009	2008
Redevance Air Liquide SA	1 335 322	1 247 928
Diverses charges ordinaires	9 943	8 167
Frais de personnel		<4 612>
Amortissements et provisions (a)	<139 447>	<50 000>
Services extérieurs	28 791	14 007
Total	1 234 609	1 215 490

(a) Ce montant comprend une provision de 100 000 DT constituée afin de couvrir des charges futures d'aménagement de notre site de production de Borj Cédria

NOTE 20 : PRODUITS FINANCIERS NETS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2009	2008
Charges financières	<82 691>	<125 431>
Intérêts débiteurs des comptes courants	<22 246>	<465>
Pertes de change	<60 445>	<124 966>
Produits financiers	1 078 958	1 367 480
Intérêts de retard (a)	999 740	1 157 247
Intérêts créditeurs des comptes courants	3 284	10 609
Gain de change	75 934	199 624
Produits financiers nets	996 267	1 242 049

(a) Ce poste enregistre principalement le montant des intérêts de retard sur les factures commerciales échues et non payées par Air Liquide Tunisie Services.

NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Il s'agit des revenus des placements en SICAV.

NOTE 22 : PRODUITS DES PARTICIPATIONS

Il s'agit des dividendes perçus de notre filiale Air Liquide Tunisie Services au titre de l'exercice 2008.

NOTE 23 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le solde de ce poste comprend notamment le produit net de cession du terrain de Borj Cedria pour un montant de 610 KDT.

NOTE 24 : IMPOT SUR LES SOCIETES

L'impôt a été calculé en prenant en compte les réintégrations et les déductions fiscales ainsi que les exonérations d'impôt provenant des opérations d'exportation et d'investissement.

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**NOTE 25 : INTERETS REÇUS**

Ce poste représente les encaissements des intérêts des comptes bancaires et des gains de change.

NOTE 26 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DES PLACEMENTS A COURT TERME

Ce poste représente l'encaissement lié au rachat de 115 840 parts SICAV BT « Rendement », de 67 000 parts SICAV BIAT « Trésor ».

NOTE 27 : IMPOTS ET TAXES PAYES

Ce poste représente les règlements des acomptes provisionnels ainsi que les droits et taxes mensuels.

NOTE 28 : DECAISSEMENTS PROVENANT DES PLACEMENTS A COURT TERME

Ce poste représente le décaissement lié à l'acquisition de 110 210 parts SICAV BT « Rendement » et de 20 050 parts SICAV BIAT « Trésor ».

NOTE 29 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS

Ce poste représente les paiements sur investissements corporels et incorporels réalisés au cours de l'exercice 2009.

NOTE 30 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION DES IMMOBILISATIONS

Ce poste représente les encaissements liés aux ventes d'immobilisations corporelles réalisées au cours de l'exercice 2009 et notamment la vente du terrain de Borj Cédria pour un montant de 945 000 dinars.

NOTE 31 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS PAYES

Le solde de ce poste représente pour l'essentiel les dividendes payés par Air Liquide Tunisie au titre de l'exercice 2008.

NOTE 32 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS REÇUS

Le solde de ce poste représente les dividendes reçus d'Air Liquide Tunisie Services au titre de l'exercice 2008 ainsi que les dividendes reçus des placements en SICAV.

NOTE 33 : INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le solde de ce poste représente l'incidence des variations des taux de change sur les liquidités en devises.

NOTE 34 : TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2009	2008
Banque de Tunisie	333 274	<667 028>
UBCI	6 865	1 385
Autres établissements bancaires	267 581	3 527
Caisses	5 269	5 213
Total	612 990	<656 903>

NOTE 35 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan s'analysent comme suit :

Rubriques	2009	2008
Engagements reçus		
Cautions douanières	630 285	860 700
Cautions sur marchés	163 352	8 817
Total	793 637	869 517

TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR DESTINATION AUX CHARGES PAR NATURE AU 31 DECEMBRE 2009

Charges par destination	Montant	Ventilation				Observations
		Achats consommés (1)	Charges de personnel	Amortissements et provisions	Autres charges	
Coût des ventes	14 476 246	8 795 955	1 909 488	2 138 629	1 632 174	
Frais de distribution	1 906 719	94 339	268 602	926 066	617 714	
Frais d'administration	2 540 728	22 414	1 496 523	256 983	764 808	
Autres charges d'exploitation	1 234 609				1 234 609	
	20 158 302	8 912 708	3 674 613	3 321 675	4 249 305	

(1) Achats consommés de matières stockées, de matières non stockées et de fournitures

RAPPORT DE COMMISSARIAT AUX COMPTES SUR LES
ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2009

Mesdames et Messieurs les actionnaires

En exécution du mandat que vous avez bien voulu nous confier, nous vous présentons ci-dessous notre rapport sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société AIR LIQUIDE TUNISIE SA, comprenant le bilan au 31 décembre 2009, ainsi que le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers, qui font apparaître un total net de bilan de 55 887 438 dinars tunisiens et un résultat bénéficiaire de 11 896 059 dinars tunisiens, ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Système Comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de la société AIR LIQUIDE TUNISIE SA au 31 décembre 2009, ainsi que des résultats de ses opérations et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, en conformité avec le Système Comptable des Entreprises en Tunisie.

Rapport sur d'autres obligations légales ou réglementaires

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous vous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle qu'exprimée ci-dessus.

Par ailleurs et en application des dispositions du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 tel que modifié par le décret n°2005-3144 du 6 décembre 2005 portant sur la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la société AIR LIQUIDE TUNISIE SA à la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.

Fait à Tunis, le 22 Avril 2010

Les commissaires aux comptes

**Mohamed Mehdi
ECC MAZARS**

Mourad Guellaty

RAPPORT SPECIAL DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En application des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelles de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés que la société a conclu au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2009 une convention avec AIR LIQUIDE ELECTRONICS SYSTEMS signée le 03 Août 2009 et autorisée par le Conseil d'Administration du 17 Novembre 2009 ayant pour objet l'installation d'une unité pour la production de gaz. Le montant total facturé par AIR LIQUIDE ELECTRONICS SYSTEMS en 2009 au titre de cette convention s'est élevé à 659 515 dinars, entièrement réglé.

2. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes conclues au cours des exercices antérieures, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2009 dont voici les principaux volumes :

- Convention de fournitures et de services signée le 02 Août 1993 avec AIR LIQUIDE TUNISIE SERVICES S.A, autorisée par votre Conseil d'Administration du 17 Décembre 1993 et ayant pour objet la précision des relations entre les deux sociétés dans les domaines suivants :
 - i) La commercialisation des gaz industriels et médicaux fabriqués ou importés ainsi que le matériel médical et de soudage ;
 - ii) Les prestations fournies par AIR LIQUIDE TUNISIE dans les domaines de l'assistance technique, de la gestion, et de la mise à disposition de la logistique.

Le montant total facturé à Air Liquide Services SA en 2009 au titre de cette convention s'est élevé à 3 907 294 dinars, non réglé.

- Convention de crédit fournisseur signée le 1^{er} Décembre 2006 avec AIR LIQUIDE TUNISIE SERVICES S.A et autorisée par votre conseil d'administration du 25 Décembre 2006 ayant pour objet la facturation des intérêts de retard relatifs aux créances échues et impayées par Air Liquide Tunisie Services.

Le montant total facturé à Air Liquide Services SA en 2009 au titre de cette convention s'est élevé à 999 740 dinars, non réglé.

- Contrat de licence de technologie signé avec AIR LIQUIDE SA le 26 Décembre 2005, autorisé par votre conseil d'administration du 18 Novembre 2000 et ayant pour objet la concession de la licence d'exploitation de la technologie pour la fabrication, l'utilisation et la commercialisation moyennant une redevance calculée par rapport aux ventes nettes de la société AIR LIQUIDE TUNISIE.

Le montant total facturé par AIR LIQUIDE SA en 2009 au titre de cette convention s'est élevé à 1 203 109 dinars, réglé à concurrence de 493 769 dinars.

- Convention signée avec AIR LIQUIDE ENGINEERING S.A le 15 Septembre 2008 et autorisée par votre conseil d'administration du 15 Décembre 2008 ayant pour objet la construction d'une unité de production de gaz de l'air sur le site de Borj Cédria.

Le montant des avances accordées en 2009 par la société à AIR LIQUIDE ENGINEERING S.A au titre de cette convention s'élève à 5 418 209 dinars. En outre, AIR LIQUIDE ENGINEERING S.A a facturé en 2009, au titre de cette même convention, un montant de 34 493 dinars qui demeure non réglé.

- Contrat de licence de marques conclu avec AIR LIQUIDE SA le 28 Mai 1998, autorisé par votre conseil d'administration du 10 Décembre 1998 et ayant pour objet la concession de la licence de marques moyennant le paiement d'une redevance calculée sur les ventes nettes de AIR LIQUIDE TUNISIE.

Le montant total facturé par AIR LIQUIDE SA en 2009 au titre de cette convention s'est élevé à 132 213 dinars, réglé à concurrence de 54 599 dinars.

3. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur général de la société au titre de l'année 2009 s'est élevée à 403 205 DT. Cette rémunération se compose du salaire fixe, du salaire variable et de la prise en charge, en tant qu'expatrié, d'un logement de fonction. Le Directeur Général bénéficie en outre d'une voiture de fonction.
- La société a servi en 2009 des jetons de présence au profit des administrateurs d'un montant total de 74 695 dinars.
- La société a servi en 2009 des jetons de présence au profit des membres du comité d'audit d'un montant total de 15 000 dinars.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Fait à Tunis, le 22 Avril 2010

Les commissaires aux comptes

**Mohamed MEHDI
ECC MAZARS**

Mourad Guellaty

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

AMEN BANK

Siège social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis-

L'Amen Bank publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2009. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes M Moncef Boussannouga Zammouri et M Ahmed BELAIFA.

Bilan *Au 31 décembre*

(En 1000 DT)

ACTIF		NOTES	2009	2008	VARIATION	
					ABSOLU	%
AC 01-	CAISSE ET AVOIRS AUPRES DE LA BC, CCP ET TGT	3-1	208 198	228 831	-20 633	-9,02%
AC 02-	CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	3-2	154 443	117 766	36 677	31,14%
AC 03-	CREANCES SUR LA CLIENTELE	3-3	2 951 946	2 344 768	607 178	25,90%
AC 04-	PORTEFEUILLE TITRES COMMERCIAL	3-4	114 251	1 437	112 814	7850,66%
AC 05-	PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	3-5	450 203	421 043	29 160	6,93%
AC 06-	VALEURS IMMOBILISEES	3-6	102 203	98 897	3 306	3,34%
AC 07-	AUTRES ACTIFS	3-7	61 251	33 247	28 004	84,23%
TOTAL ACTIF			4 042 495	3 245 989	796 506	24,53%
PASSIF		NOTES	2009	2008	VARIATION	
					ABSOLU	%
PA 01-	BANQUE CENTRALE, C,C,P		0	0	0	
PA 02-	DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	4-1	250 352	80 277	170 075	211,86%
PA 03-	DEPOTS DE LA CLIENTELE	4-2	2 962 197	2 440 681	521 516	21,37%
PA 04-	EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	4-3	374 580	306 835	67 745	22,08%
PA 05-	AUTRES PASSIFS	4-4	104 452	113 785	-9 333	-8,20%
TOTAL PASSIF			3 691 581	2 941 578	750 003	25,49%
CAPITAUX PROPRES		NOTES	2009	2008	VARIATION	
					ABSOLU	%
CP 01-	CAPITAL		100 000	85 000	15 000	17,65%

CP 02- RESERVES		205 388	178 897	26 491	14,81%
CP 03- ACTIONS PROPRES		0	0	0	
CP 04- AUTRES CAPITAUX PROPRES		423	423	0	
CP 05- RESULTATS REPORTEES		1	1	-0	
CP 06- RESULTAT DE L'EXERCICE		45 102	40 090	5 012	12,50%
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5	350 914	304 411	46 503	15,28%
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		4 042 495	3 245 989	796 506	24,53%

**Etat des engagements hors bilan
Au 31 décembre**

(En 1000 DT)

	NOTES	2009	2008	VARIATION ABSOLU	%	
PASSIFS EVENTUELS						
HB 01-	CAUTIONS, AVALS ET AUTRES GARANTIES DONNEES	6-1	394 496	321 594	72 902	22,67%
HB 02-	CREDITS DOCUMENTAIRES	6-2	117 959	120 653	-2 694	-2,23 %
TOTAL PASSIFS EVENTUELS			512 455	442 247	70 208	15,88%

	NOTES	2009	2008	VARIATION ABSOLU	%	
ENGAGEMENTS DONNES						
HB 04-	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DONNES		484 323	319 565	164 758	51,56 %
HB 05-	ENGAGEMENTS SUR TITRES		0	0	0	0,00%
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		6-3	484 323	319 565	164 758	51,56%

	NOTES	2009	2008	VARIATION ABSOLU	%	
ENGAGEMENTS RECUS						
HB 06-	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT RECUS	6-4	0	8 847	-8 847	-100,00%
HB 07-	GARANTIES RECUES	6-5	1 429 013	1 152 082	276 931	24,04%

Etat de résultat
Pour l'exercice clos au 31 décembre

(En 1000 DT)

<u>Nature</u>	<u>Note</u>	2009	2008	VARIATION	
				ABSOLU	%
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE					
PR 1 -Intérêts et revenus assimilés	7-1	199 414	191 760	7 654	<u>3,99%</u>
PR 2 -Commissions	7-2	37 827	32 249	5 578	<u>17,50%</u>
PR 3 -Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	7-3	13 895	11 522	2 373	<u>20,59%</u>
PR 4 -Revenus du portefeuille titre d'investissement	7-4	21 500	21 766	- 266	<u>-1,22 %</u>
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		272 636	257 297	15 339	5,96%
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE					
CH 1 -Intérêts encourus et charges assimilées	7-5	-127 719	-123 207	-4 512	<u>3,66%</u>
CH 2 -Commissions encourues		-3 824	-3 405	-419	<u>12,29%</u>
CH 3 -Perte sur portefeuille titre commercial		-520	-23	-497	<u>2 160,87%</u>
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		-132 063	-126 635	- 5 428	4,29%
PRODUIT NET BANCAIRE					
		140 573	130 662	9 911	7,58%
PR 5/CH 4 -Dotations aux provisions et résultat des corrections des valeurs sur créances, hors bilan et passif	7-6	-33 639	-42 417	8 778	<u>-20,69%</u>
PR 6/CH 5 -Dotations aux provisions et résultat des corrections des valeurs sur portefeuille d'investissement	7-7	- 3 148	2 503	- 5 651	<u>-225,75%</u>
PR 7 -Autres produits d'exploitation		1 614	1 938	- 324	<u>-16,74%</u>
CH 6 -Frais de personnel	7-8	-36 374	-31 687	- 4 687	<u>14,79 %</u>
CH 7 -Charges générales d'exploitation	7-8	-11 361	-10 159	-1 202	<u>11,82%</u>
CH 8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	7-8	- 4 534	-4 519	- 15	<u>0,34%</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION		53 131	46 321	6 810	14,70%
PR 8/CH 9-Solde en gain \ perte provenant des éléments ordinaires	7-9	27	-983	1 010	<u>-102,73%</u>
CH 11 -Impôts sur les Sociétés		- 8 056	-5 248	- 2 808	<u>53,51%</u>
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		45 102	40 090	5 012	12,50%
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		45 102	40 090	5 012	12,50%

**Etat de Flux De Trésorerie
POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE**

(En 1000 DT)

	NOTE	2009	2008	VARIATION ABSOLU	%
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION					
Produits d'exploitation bancaire encaissés (Hors revenus portefeuille d'investissement)		247 799	233 872	13 927	5,95%
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-86 103	-114 450	28 347	-24,77%
Dépôts / Retraits des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		-51 196	-12 776	-38 420	300,72%
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-652 443	-386 662	-265 781	68,74%
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle		478 617	363 359	115 258	31,72%
Titres de placements		-112 392	2 033	-114 425	-5628,38%
Sommes versées au personnel et créiteurs divers		-37 514	-32 393	-5 121	15,81%
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-48 478	53 301	-101 779	-190,95%
Impôt sur les sociétés		-5 495	-4 055	- 1 440	35,52%
<u>FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</u>	8-1	-267 205	102 229	-369 434	-361,38%
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT					
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		11 780	19 643	- 7 863	- 40,03%
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement		-22 588	-37 734	15 146	-40,14%
Acquisition / cessions sur immobilisations		-7 841	-13 078	5 237	-40,04%
<u>FLUX DE TRÉSORERIE NET AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</u>	8-2	-18 649	-31 169	12 520	-40,17%
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT					
Émission d'actions		25 500	-	25 500	-100,00%
Émission d'emprunts		60 000	40 000	20 000	50,00%
Remboursement d'emprunts		-9 333	-7 000	-2 333	33,33%
Augmentation / diminution ressources spéciales		14 019	-7 926	21 945	-276,87%
Dividendes versés et autres distributions		-9 559	-8 463	-1 096	12,95%
<u>FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</u>	8-3	80 627	16 611	64 016	385,38%
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		-205 227	87 671	-292 899	-334,09%
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		220 532	132 861	87 671	65,99%
<u>LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE PÉRIODE</u>	8-4	15 305	220 532	-205 227	-93,06%

Notes aux états financiers

Au 31-12-2009

NOTE N°1

OBJET/ RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers de AMEN BANK arrêtés au 31/12/ 2009 sont établis conformément aux dispositions de la loi n° 96-112 du 30-12-1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 25-03-1999 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux établissements bancaires.

Les états financiers sont établis selon le modèle défini par la norme comptable n°21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

NOTE N°2

OBJET/ BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES A LA PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers sont arrêtés au 31/12/2009 en appliquant les principes et les conventions comptables prévus par le décret n° 96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

En application de ces normes, les agios réservés, les produits perçus d'avance et les provisions sur prêts et sur portefeuille titres, sont présentés en soustraction des postes d'actifs correspondants.

De la même manière, les intérêts courus et non échus sur les crédits à moyen et long terme, les intérêts débiteurs relatifs au quatrième trimestre ainsi que les produits à recevoir sur le portefeuille titres d'investissement sont ajoutés aux postes d'actifs correspondants.

Nous décrivons ci-après les règles qui ont été appliquées pour :

- la prise en compte des produits et des charges,
- l'évaluation des créances et des titres et
- la conversion des opérations en devises.

2-1-LES REGLES DE PRISE EN COMPTE DES INTERETS SUR PRETS À COURT TERME

Les intérêts sur les prêts à court terme, crédits directs et crédits de gestion, sont perçus et comptabilisés d'avance. Les produits constatés qui ne se rattachent pas à l'exercice, font l'objet d'une régularisation pour l'arrêté du résultat au 31 Décembre.

2-2-LES REGLES DE PRISE EN COMPTE DES INTERETS SUR PRETS À MOYEN ET LONG TERME

Les intérêts sur les prêts à moyen et long terme sont perçus à terme échu. La partie courue et non échue fait l'objet d'une régularisation comptable au 31 Décembre.

2-3- LES REGLES DE PRISE EN COMPTE DES INTERETS SUR COMPTES DEBITEURS

Les intérêts et commissions sur comptes débiteurs relatifs au quatrième trimestre ont été comptabilisés et ajoutés à la rubrique AC03 «créances sur la clientèle».

2-4- LES REGLES DE PRISE EN COMPTE DES PROVISIONS POUR RISQUE SUR PRETS

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par la circulaire n° 99-04, qui définit les classes de risque.

2-5- LES REGLES DE PRISE EN COMPTE DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables, l'évaluation des titres détenus par la Banque est effectuée à la date d'arrêté comme suit :

Pour les titres de transaction : Ils sont évalués à la valeur de marché.

La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente.

Les variations de cours, consécutives à leur évaluation à la valeur de marché, sont portées en résultat.

Pour les titres de placement : Ils font l'objet d'évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés.

Pour les titres de participation, les parts dans les entreprises liées ou coentreprises : ils sont évalués à leur valeur d'usage.

Pour les titres de placements, les titres de participation, les parts dans les entreprises liées ou coentreprises : les plus values latentes déterminées ne sont pas prises en compte dans le résultat. Par contre, les moins values sont constatées sous forme de provisions sur titres.

2-6- L'EVOLUTION DES PROVISIONS :

Le stock des provisions s'est situé à 262,9 millions de dinars à fin décembre 2009 en augmentation de 53,8 millions de dinars par rapport à son niveau de décembre 2008. Il s'explique comme suit :

Total des provisions au 31/12/2008	209 096
Dotation nette de reprise aux provisions /créances	36 355
Dotation aux provisions /titres	4 263
Reprise de provisions /titres	-807
Reprise de provisions sur titres de placement	-64
Reprise de provisions suite cession et réguls de titres	-448
Transfert des réserves aux provisions	14 541
Total des provisions au 31/12/2009	262 936
Variations	53 840

2-7- LES REGLES DE PRISE EN COMPTE DES AGIOS RESERVES.

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses, sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat. Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement parmi les produits de la Banque puis cernés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés. A cet effet, les encaissements réalisés sur les créances sont systématiquement imputés, en premier lieu, sur les agios réservés déjà constitués.

2-8- L'EVOLUTION DES AGIOS RESERVES :

Le total des agios réservés est passé de 100,2 millions de dinars à fin décembre 2008 à 105,2 millions de dinars à fin décembre 2009. Cette variation de 5 millions de dinars, résulte :

Total des agios réservés au 31/12/2008	100 201
Dotation aux agios réservés au titre de 2009	21 165
Reprise d'agios réservés au titre de 2009	-12 233
Reprise d'agios réservés suite apurement de créance 2009	-3 523
Reprise suite à l'encaissement effectif de réservation constituée en 2005	-386
Total des agios réservés au 31/12/2009	105 223
variations	5 023

2-9- LES REGLES DE PRISE EN COMPTE DU PORTEFEUILLE TITRES D'INVESTISSEMENT

Le portefeuille titres d'investissement est constitué :

- Des titres de participation dont la détention répond à des considérations stratégiques ;
- Des fonds gérés par des SICAR ;
- Des titres en portage ;
- Des obligations ;
- Des Bons de Trésor Assimilables ;
- Des créances sur l'Etat Tunisien en vertu de la loi n° 98-111 du 28 /12/ 1998.

2-10- LES REGLES DE PRISE EN COMPTE DU PORTEFEUILLE TITRES COMMERCIAL

Le portefeuille titres de placement comprend essentiellement des Bons de Trésor assimilables et des emprunts obligataires à des fins de placement.

2-11- LES REGLES DE PRISE EN COMPTE DES CONVERSIONS DES OPERATIONS EN DEVISES.

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les états financiers sont arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du cours de change interbancaire du dernier jour du mois de Décembre 2009. Les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat au 31 Décembre 2009.

2-12- LES REGLES DE REEVALUATION DES POSITIONS DE CHANGE EN DEVISES.

Les opérations de change sont enregistrées dans les comptes de Hors Bilan en date d'engagement et dans les comptes de bilan en date de mise à disposition effective des fonds.

La réévaluation permanente des positions de change en devises ainsi que la constatation des résultats de change y afférents se font sur la base de la moyenne des cours acheteur et vendeur tels qu'affichés par la BCT sur les systèmes d'information électroniques.

NOTE N°3-

OBJET/ NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

L'actif du bilan est composé des rubriques suivantes :

- AC1 = Caisse et avoirs auprès de la Banque Centrale, Centre de chèques postaux et Trésorerie Générale de Tunisie ;
- AC2 = Créances sur les établissements bancaires et financiers ;

- AC3 = Créances sur la clientèle ;
- AC4 = Portefeuille Titres Commercial ;
- AC5 = Portefeuille titres d'investissement ;
- AC6 = Valeurs immobilisées ;
- AC7 = Autres actifs.

3-1-Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP ET TGT

Le solde de ce poste s'élève à 208 198 mDT au 31-12-2009 contre 228 831 mDT à fin 2008 et se décompose comme suit :

(En mDT)

RUBRIQUES	NOTES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
				ABSOLU	%
a- Caisse en dinars, monnaies étrangères et voyageurs chèques	1	28 982	24 910	4 072	16,35
b- BCT CCP et TGT	2	179 216	203 921	-24 705	-12,11
TOTAL		208 198	228 831	-20 633	-9,02

(1) et (2) Ces rubriques se détaillent comme suit :

(En mDT)

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
- Caisse en dinars, monnaies étrangères et voyageurs chèques	29 282	25 210	4 072	16,15
Provisions	-300	-300	0	0,00
SOUS TOTAL 1	28 982	24 910	4 072	16,35
- BCT	179 429	203 573	-24 144	-11,86
- Créances Rattachées	0	337	-337	-100,00
- Provisions	-931	-931	0	0,00
SOUS TOTAL 2	178 498	202 979	-24 481	-12,06
- CCP	755	979	-224	-22,93
- Provisions	-37	-37	0	0,00
SOUS TOTAL 3	718	942	-224	-23,83
TOTAL	208 198	228 831	-20 633	-9,02

La ventilation par maturité de l'encours des caisses et avoirs auprès de la banque centrale, CCP et TGT, hors créances rattachées et provisions, se présente comme suit:

(En mDT)

RUBRIQUES	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1 an	Plus d'1 an et moins de 5 an	Plus de 5 ans	TOTAL
* Caisses en dinars, monnaies étrangères et voyageurs chèques	29 282	0	0	0	29 282
* BCT	179 429	0	0	0	179 429
* CCP	755	0	0	0	755
Total caisses et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT*	209 466	0	0	0	209 466*

Hors créances rattachées et provisions.

3-2-Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de ce poste s'élève à 154 443 mDT au 31-12-2009 contre 117 766 mDT au 31-12-2008 et se détaille comme suit:

(En mDT)

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 08 / Déc 07	
			ABSOLU	%
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	27 034	16 834	10 200	60,59
Prêts aux établissements bancaires	23 419	41 994	-18 575	-44,23
Créances rattachées	77	302	-225	-74,48
Total créances sur les établissements bancaires	50 530	59 130	-8 600	-14,54
Avoirs en Comptes sur les établissements financiers	6 155	14 530	-8 375	-57,64
Prêts aux établissements financiers	96 739	58 995	37 744	63,98
Créances rattachées	1 019	761	258	33,90
Provision pour dépréciation	0	-14 273	14 273	-100,00
Agios réservés	0	-1 377	1 377	
Total créances sur les établissements financiers	103 913	58 636	45 277	77,22
Total créances sur les établissements bancaires et financiers	154 443	117 766	36 677	31,14

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle et la nature de la relation hors créances rattachées et provisions se présente comme suit:

(En mDT)

RUBRIQUES	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1 an	Plus d'1 an et moins de 5 an	Plus de 5 ans	TOTAL
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	27 034	0	0	0	27 034
Prêts aux établissements bancaires	17 386	6 033	0	0	23 419
Total créances sur les établissements bancaires	44 420	6 033	0	0	50 453
Avoirs en Comptes sur les établissements financiers :	6 155	0	0	0	6 155
Entreprises Associées	3 987	0			3 987
Autres	2 168	0			2 168
Prêts aux établissements financiers	5 863	19 603	67 177	4 096	96 739
Entreprises Associées	1 063	1 875	3 750	0	6 688
Autres	4 800	17 728	63 427	4 096	90 051
Total créances sur les établissements financiers	12 018	19 603	67 177	4 096	102 894
Total créances sur les établissements bancaires et financiers*	56 438	25 636	67 177	4 096	153 347

* Hors créances rattachées.

Le total des provisions et agios réservés sur les prêts aux établissements financiers concerne AMEN LEASE et a fait l'objet d'une reprise intégrale en 2009 suite à la liquidation de ladite société.

3-3-Créances sur la Clientèle

L'évolution comparée des créances sur la clientèle entre 2009 et 2008 se présente comme suit :

(En mDT)

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
a- Comptes Débiteurs de la Clientèle	493 981	493 549	432	0,09
b- Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	2 237 287	1 646 157	591 130	35,91
c- Crédits sur ressources spéciales	220 678	205 062	15 616	7,62
Total créances sur la clientèle	2 951 946	2 344 768	607 178	25,90

(1) Les comptes débiteurs se détaillent au 31/12/2009 comme suit:

(En mDT)

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
Comptes Débiteurs de la Clientèle	481 977	481 421	556	0,12
Créances rattachées	12 004	12 128	-124	-1,02
Total créances sur la clientèle	493 981	493 549	432	0,09

La ventilation des comptes débiteurs de la clientèle selon la nature de la relation (hors provisions, agios réservés et créances rattachées) se présente comme suit:

(En mDT)

RUBRIQUES	Entreprises liées	Entreprises Associées	Autres	TOTAL
Comptes Débiteurs de la clientèle	18	3 884	478 075	481 977

(2) Par ailleurs, les autres concours à la clientèle se subdivisent en:

(En mDT)

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
Autres concours à la clientèle en dinars	2 041 233	1 534 845	506 388	32,99
Autres concours à la clientèle en devises	196 054	111 312	84 742	76,13
Crédits sur ressources ordinaires	2 237 287	1 646 157	591 130	35,91

La ventilation des créances sur la clientèle selon le critère d'éligibilité ou non au refinancement de la Banque Centrale se présente comme suit:

(En mDT)

RUBRIQUES	Eligible au refinancement de la BCT	Non éligible au refinancement de la BCT	TOTAL
Créances sur la clientèle	1 270 641	966 646	2 237 287

La ventilation des autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (hors provisions, agios réservés et créances rattachées) selon la maturité se présente comme suit:

(En mDT)

RUBRIQUES	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1 an	Plus d'1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	TOTAL
Autres Concours à la clientèle	536 453	507 381	988 922	394 877	2 427 633

La ventilation des autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (hors provisions, agios réservés et créances rattachées) selon la nature de la relation, se présente comme suit:

(En mDT)

RUBRIQUES	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	TOTAL
Autres Concours à la clientèle	0	39 645	2 387 988	2 427 633
Total créances sur la clientèle	0	39 645	2 387 988	2 427 633

(3) Quant aux crédits sur ressources spéciales, ils sont composés de:

(En mDT)

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
Crédits sur Ressources Budgétaires	6 179	4 567	1 612	35,30
Crédits sur Ressources Extérieures	214 499	200 495	14 004	6,98
Crédits sur ressources spéciales	220 678	205 062	15 616	7,62

La ventilation des crédits sur ressources spéciales (hors provisions, agios réservés et créances rattachées) selon la maturité se présente comme suit:

(En mDT)

RUBRIQUES	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1 an	Plus d'1 an et moins de 5 an	Plus de 5 ans	TOTAL
Crédits sur ressources spéciales	37 611	19 909	90 611	69 891	218 022

Les mouvements des créances douteuses sur la clientèle et des provisions correspondantes au cours de l'exercice se détaillent comme suit:

(En mDT)

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
Montant brut de la créance	452 113	445 435	6 678	1,50
Provisions au 31-12-N-1	164 233	132 752	31 481	23,71
Dotation nette de l'exercice	50 897	33 764	17 133	50,74
Provision au 31-12-N	215 130	164 233	50 897	30,99
Total Net de la Créance	236 983	281 202	-44 219	-15,72

Le montant des créances sur la clientèle existant à la clôture de l'exercice, pour lesquelles les revenus correspondants ne sont pas constatés parmi les produits de l'exercice que lors d'une baisse des engagements suite à l'encaissement effectif, se présente comme suit:

(En mDT)

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
Montant brut de la créance	452 113	445 435	6 678	1,50
Agios Réservés affectés aux créances classées au 31-12-N-1 (*)	100 201	90 923	9 278	10,20
Dotation agios réservés de l'exercice	21 165	22 962	-1 797	-7,83
Reprise Agios réservés de l'exercice	-12 233	-13 107	874	-6,67
Reprise suite apurement de créances	-3 523	-1 544	-1 979	128,17
Autres reprises	-386	0	-386	
Agios au 31-12-N	105 224	99 234	5 990	6,04

(*) le stock des agios réservés affectés aux créances déclaré au 31/12/2008 doit être augmenté de 967 mDT représentant le reliquat des agios constitués en 2005 sur des portages relayés par un crédit à la clientèle.

La répartition des créances sur la clientèle existant à la clôture de l'exercice selon leur classification se présente comme suit:

(En mDT)

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
Créances clientèle (classe 0,1)	3 354 059	2 578 238	775 821	30,09
Créances clientèle (classe 2,3,4,5) (a)	452 113	445 435	6 678	1,50
Total créances (Bilan et hors bilan) (b)	3 806 172	3 023 673	782 499	25,88
Agios réservés affectés aux créances classées	105 224	99 234	5 990	6,04
Provisions affectées aux créances classées	215 130	164 233	50 897	30,99
Total Provisions et agios réservés (c)	320 354	263 467	56 887	21,59
Taux de couverture de l'ensemble des créances(c/b)	8,42%	8,71%	-0,30	-3,41
Taux de couvertures des créances classées(c/a)	70,86%	59,15%	11,71	19,80
Taux des créances classées (a/b)	11,88%	14,73%	-2,85	-19,37

La répartition sectorielle des créances.

La répartition par secteur d'activité des crédits octroyés sous forme de décaissements et engagements par signature, au 31 décembre 2009 se présente comme suit :

(En mDT)

Secteur d'activité	2009	%	2008	%
I- AGRICULTURE	86 726	2,28%	70 936	2,35%
II- INDUSTRIE	1 170 006	30,74%	1 099 940	36,38%
Mine	11 226	0,29%	4 941	0,16%
Energie	49 220	1,29%	48 112	1,59%
Industrie agroalimentaire	222 358	5,84%	193 755	6,41%
Matériaux de construction	169 073	4,44%	134 042	4,43%
Industrie mécanique et électrique	212 848	5,59%	215 827	7,14%
Chimie et caoutchou	135 430	3,56%	144 987	4,80%
Textile	20 860	0,55%	21 113	0,70%
Habillement et cuir	78 486	2,06%	79 239	2,62%
Bois, liège et ameublement	33 859	0,89%	27 821	0,92%
Papier, imprimerie et industrie diverses	109 468	2,88%	107 470	3,55%
Bâtiment et travaux publics	127 178	3,34%	122 634	4,06%
III- SERVICES	2 549 440	66,98%	1 852 798	61,28%
Tourisme	358 845	9,43%	282 883	9,36%
Transport et télécommunication	190 408	5,00%	92 359	3,05%
Commerce agroalimentaire	61 107	1,61%	54 382	1,80%
Commerce matériaux de construction	141 723	3,72%	91 818	3,04%
Commerce quincaillerie et assimilés	98 227	2,58%	90 835	3,00%
Commerce textile et cuir	42 616	1,12%	37 834	1,25%
Commerces divers	294 148	7,73%	206 695	6,84%
Santé	51 001	1,34%	33 645	1,11%
Finance	194 078	5,10%	118 177	3,91%
Loisirs et Cultures	28 810	0,76%	25 441	0,84%
Particuliers	631 512	16,59%	506 962	16,77%
Divers	51 016	1,34%	34 369	1,14%
Promotion immobilière	405 949	10,67%	277 395	9,17%
TOTAL	3 806 172	100,00%	3 023 674	100,00%

La rubrique créances sur la clientèle comporte des comptes en cours d'analyse et de justification. Des efforts ont été déployés pour les apurer. Ces travaux d'apurement n'ont pas été achevés. La situation à fin 2009 se présente comme suit :

(En mDT)

Libellé	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Comptes de liaison servant à enregistrer l'en-cours des effets souscrits en route accusant un solde débiteur	6 679	23 214	13 225
Comptes de compensation de chèques	-2 502	-9 273	-9 243

Une différence négative constatée entre l'en-cours comptable des créances sur la clientèle et le tableau des engagements est en cours de justification.

3-4-Portefeuille Titres Commercial.

Le solde de ce poste s'élève à 114 251mDT au 31-12-2009 contre 1 437mDT au 31-12-2008.

A la date de clôture sa composition est la suivante:

(En mDT)

RUBRIQUES	NOTES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
				ABSOLU	%
TITRES DE PLACEMENT					
I/ Titres A Revenu Fixe		113 870	899	112 971	12 566,30
* Bons de Trésor de placement		102 433	886	101 547	11 461,29
* Emprunt obligataire		7 300	0	7 300	
* Créances Rattachées		4 137	13	4 124	31 723,08
II/ Titres A Revenu Variable		381	538	-157	-29,18
* Titres de Placement en Actions	1	386	607	-221	-36,41
* Provisions pour Dépréciation des Placements en Actions		5	69	-64	-92,75
TOTAL		114 251	1 437	112 814	7 850,66

- (1) La valeur brute des titres à revenus variables se compose des actions cotées et des actions non cotées et se présente comme suit:

(En mDT)

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
Actions cotées	177	590	-413	-70,00
Actions non cotées	209	17	192	1129,41
Titres de placement en actions	386	607	-221	-36,41

Le montant des plus values latentes sur les titres de placement (notamment à revenu variable), correspondant à la différence entre la valeur probable de négociation et le coût d'acquisition se présente comme suit au 31/12/2009:

(En mDT)

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
Titres de placement en actions	386	607	-221	-36,41
Plus value latentes sur les titres de Placement	13		13	
Titres de placement en actions réévalués	399	607	-208	-34,27

Les mouvements des provisions pour dépréciation des titres de placement au cours de l'exercice se subdivisent comme suit:

(En mDT)

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
Montant brut des titres de placement	386	1 506	-1 120	-74,37
Provision au 31-12-200N-1	69	881	-812	-92,17
Dotation de l'exercice	0	64	-64	
Transfert des provisions	0	876	-876	
Reprise sur dotation de l'exercice	64	0	64	
Provision au 31-12-200N	5	69	-64	-92,75
Total Net des titres de placement	381	1 437	-1 056	-73,49

3-5-Portefeuille Titres D'Investissement.

Le solde de ce poste s'élève à 450 203mDT au 31-12-2009 contre 421 043mDT au 31-12-2008.

A la date de clôture, sa composition est la suivante :

(En mDT)

RUBRIQUES	NOTES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
				ABSOLU	%
a- Titres d' Investissement	1	326 610	362 737	-36 127	-9,96
b- Titres de Participation	2	14 684	13 915	769	5,53
c- Parts dans les Entreprises Associées et co-entreprises	3	55 469	27 923	27 546	98,65
d- Parts dans les Entreprises Liées	4	9 495	4 709	4 786	101,64
e- Participations avec convention en rétrocession	5	43 897	11 663	32 234	276,38
f- Créances Rattachées		48	96	-48	-49,93
TOTAL		450 203	421 043	29 160	6,93

(1) Titres d'investissement.

La rubrique titres d'investissement se détaille comme suit:

(En mDT)

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
Bons de Trésor assimilables	176 304	226 476	-50 172	-22,15
Fonds Gérés	75 685	58 686	16 999	28,97
Emprunts obligataires	71 954	74 563	-2 609	-3,50
Créances de l'Etat	2 667	3 012	-345	-11,45
Titres d'investissement	326 610	362 737	-36 127	-9,96

(2) Titres de participation.

Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2009 à 14 684mDT et se détaille comme suit:

(En mDT)

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
Titres de Participation	21 637	21 497	140	0,65
Provisions	-6 953	-7 582	629	-8,30
Titres de Participation	14 684	13 915	769	5,53

Par ailleurs, les titres de participation se subdivisent en:

(En mDT)

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
Titres cotés	6 863	7 825	-962	-12,29
Titres non cotés	14 774	13 672	1 102	8,06
Titres de Participation	21 637	21 497	140	0,65

(3) Parts dans les entreprises associées et co-entreprises

(En mDT)

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
Parts dans les entreprises associées	59 742	32 374	27 368	84,54
Montant restant à libérer	0	0	0	
Provisions	-4 273	-4 451	178	-4,00
Parts dans les entreprises associées	55 469	27 923	27 546	98,65

Les parts dans les entreprises associées se subdivisent en:

(En mDT)

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
Titres cotés	18 988	10 690	8 298	77,62
Titres non cotés	40 754	21 684	19 070	87,95
Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	59 742	32 374	27 368	84,54

(4) Parts dans les entreprises liées.

En plus des titres détenus dans SICAR AMEN et LE RECOUVREMENT, cette rubrique comporte les titres AMEN Project reclassée en 2009 d'entreprise associée à entreprise liée et des titres détenus dans SOGEREC créée en 2009.

(En mDT)

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
Parts dans les entreprises liées	13 458	4 709	8 749	185,79
Provision	-3 963	0	3 963	1,00
Parts dans les entreprises liées	9 495	4 709	4 786	101,64

(5) Titres de participation avec convention de rétrocession

Les titres de participation détenus par Amen Bank, avec convention de rétrocession, s'élèvent à 43 897mDT au 31-12-2009 contre 11 663mDT au 31-12-2008, soit une variation positive de 32 234mDT qui se détaille comme suit:

(En mDT)

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
Participations avec convention de rétrocession	44 497	12 413	32 084	258,47
Provisions	-600	-750	150	-20,00
Parts dans les entreprises associées	43 897	11 663	32 234	276,38

3-6-Valeurs Immobilisées

Le poste valeurs immobilisées nettes d'amortissement présente un solde débiteur de 102 203 mDT qui s'analyse comme suit:

(En mDT)

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
a- immobilisations incorporelles	4 731	4 546	185	4,06
b- immobilisations corporelles	139 776	131 219	8 557	6,52
c- immobilisations encours	4 506	6 806	-2 300	-33,79
d - Amortissements des immobilisations incorporelles	-2 538	-2 030	-508	25,05
e - Amortissements des immobilisations corporelles	-44 272	-41 644	-2 628	6,31
TOTAL	102 203	98 897	3 306	3,34

Les immobilisations nettes d'amortissement sont passées de 98 897mDT à fin 2008 à 102 203mDT à fin décembre 2009 et ce compte tenu d'une dotation aux amortissements de 4 534mDT.

(En mDT)

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
1) Immobilisations incorporelles	4 731	4 546	185	4,07
* Fonds de commerce	1 655	1 615	40	2,48
* Logiciels	3 076	2 931	145	4,95
2) Immobilisations corporelles	139 776	131 219	8 557	6,52
- Immobilisations d'exploitation	68 272	64 878	3 394	5,23
* Terrains d'exploitation	3 747	3 747	0	0,00
* Batiments	49 044	45 346	3 698	8,16
* Aménagements de batiments	15 481	15 785	-304	-1,93
- Immobilisations hors exploitation	38 729	34 264	4 465	13,03
* Terrains hors exploitation	4 372	738	3 634	492,41
* Batiments	34 261	33 430	831	2,49
* Aménagements de batiments	96	96	0	0,00
- Mobiliers et matériel de bureau	5 238	6 323	-1 085	-17,16
- Matériels de transport	3 785	3 545	240	6,77
- Matériels informatique	13 921	13 088	833	6,36
- Machines DAB	4 239	3 608	631	17,49
- Coffres forts	1 884	1 869	15	0,80
- Autres immobilisations	3 708	3 644	64	1,76
3) Immobilisations en cours	4 506	6 806	-2 300	-33,79
4) Amortissements des immobilisations	46 810	43 674	3 136	7,18
* Amortissement des Immobilisations Incorporelles	2 538	2 030	508	25,05
* Amortissement des Immobilisations corporelles	44 272	41 644	2 628	6,31
Total des Immobilisations Nettes	102 203	98 897	3 306	3,34

3-7- Autres Actifs

Au 31-12-2009, les autres actifs totalisent 61 251 mDT contre 33 247 mDT à l'issue de l'exercice précédent et se détaillent comme suit au 31-12-2009:

(En mDT)

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
AC07 a - Comptes d'attente et de régularisation	25 418	6 362	19 056	299,53
AC07 a 1- Comptes d'attente	25 255	6 557	18 698	285,16
AC07 a 1-1 Comptes d'attente de la salle de marché	38 519	11 233	27 286	242,91
AC07 a 1- 2 Comptes d'attente de la compensation	-20 852	-11 971	-8 881	74,19
AC07 a 1- 3 Autres comptes d'attente	7 588	7 295	293	4,02
AC07 a 2 Comptes de régularisation	163	-195	358	-183,59
AC07 b- Autres	35 833	26 885	8 948	33,28
AC07 b-1 Stocks de matières, fournitures et timbres	285	290	-5	-1,72
AC07 b-2 Etat impôts et taxes	726	1 050	-324	-30,86
AC07 b-3 Allocation familiale	475	483	-8	-1,66
AC07 b-4 Dépôts et cautionnements	63	63	0	0,00
AC07 b-5 Opérations avec le personnel	25 918	19 414	6 504	33,50
AC07 b-6 Débiteurs divers	5 137	3 615	1 522	42,11
AC07 b-7 Autres	3 229	1 970	1 259	63,91
TOTAL	61 251	33 247	28 004	84,23

Les provisions sur les autres éléments d'actifs sont de 19 981 mDT au 31-12-2009. Ces provisions n'ont pas enregistré de modifications.

La rubrique AC07 comporte des comptes en cours d'analyse et de justification. Des efforts ont été déployés pour les apurer. Ces travaux d'apurement n'ont pas été achevés. La situation à fin 2009 se présente comme suit :

(En mDT)

LIBELLE	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Comptes de liaison servant à enregistrer l'encours des valeurs en route (devises, effets de transaction, chèques et opérations de paiement électronique)	5 889	44 436	38 798
Comptes enregistrant les frais payés aux huissiers notaires sur chèques impayés	1 497	1 532	1 519
Comptes de virements devises en instance d'imputation	5 915	9 580	20 101
Comptes opérations de compensation	31	-12 708	-8 642
Comptes miroirs afférents aux intérêts à échoir	139	186	220
Comptes effets à l'encaissement	-1 686	-1 319	-2 400

Les comptes ci-dessous listés présentent des soldes non justifiés au 31-12-2009.

Le compte « Chèques exigibles après encaissement » présente un solde créditeur au 31-12-2009 non justifié de 268 mDT

Le compte devise en instance d'affectation présenté dans les comptes d'attente de la salle des marchés accuse un solde net débiteur de 32 604 mDT.

Le compte « Compte en attente de régularisation » présente un solde débiteur non justifié de 6 096 mDT au 31-12-2009.

Les comptes de position et de contre valeur de position de change bilan pour les opérations de change au comptant devant se solder, présentent un déséquilibre net de 2 216 mDT.

Par ailleurs, et suite à la mise en place d'une nouvelle application gérant les opérations de change au comptant et à terme, des écarts entre les soldes des comptes des opérations de change sur ladite application et les soldes comptables ont été identifiés. Les écarts sont en cours d'analyse et de justification.

NOTE N° 4-

OBJET/ NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

Le passif du bilan est composé des rubriques suivantes :

- PA1 = Banque Centrale, CCP;
- PA2 = Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers ;
- PA3 = Dépôts et avoirs de la clientèle ;
- PA4 = Emprunts et ressources spéciales ;
- PA5 = Autres passifs.

4-1 Dépôts et Avoirs des Etablissements Bancaires et Financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers se détaillent comme suit :

(En mDT)

Rubriques	Notes	31/12/2009	31/12/2008	Variations Déc 09 / Déc 08	
				Absolu	%
a -Dépôts et avoirs des établissements bancaires	(1)	243 003	79 932	163 071	204,01
b -Dépôts et avoirs des établissements financiers		7 349	345	7 004	2030,14
Total		250 352	80 277	170 075	211,86

(1) Le solde des dépôts et avoirs des établissements bancaires au 31-12-2009 se subdivise en :

(En mDT)

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
- Avoirs des établissements bancaires	28 566	9 888	18 678	188,90
- Emprunts auprès des établissements bancaires	214 437	70 044	144 393	206,15
a- Dépôts et avoirs des établissements bancaires*	243 003	79 932	163 071	204,01

* Dont 7 000 mDT représente des certificats de dépôts souscrits par un établissement bancaire.

La totalité des dépôts et avoirs des établissements bancaires ont une maturité de moins de trois mois.

La répartition des avoirs en comptes des établissements financiers par nature de la relation se présente comme suit :

- Entreprises associées : 7 112 mDT ;
- Autres : 237 mDT.

4-2 Dépôts et Avoirs de la Clientèle

La variation de cette rubrique s'analyse comme suit :

(En mDT)

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
a- A vue	815 853	630 285	185 568	29,44
b - Autres dépôts et avoirs de la clientèle	2 146 344	1 810 396	335 948	18,56
Dépôts et avoirs de la clientèle	2 962 197	2 440 681	521 516	21,37

Les autres dépôts et avoirs de la clientèle se présentent comme suit :

(En mDT)

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
Epargne	451 804	379 829	71 975	18,95
Placement à terme	1 611 689	1 377 971	233 718	16,96
* Placement à terme en dinars	1 475 700	1 215 021	260 679	21,45
* Dettes rattachées sur placement à terme en dinars	15 151	16 042	-891	-5,55
* Placement à terme en devises	120 546	145 736	-25 190	-17,28
* Dettes rattachées sur placement à terme en devises	292	1 172	-880	-75,09
Autres sommes dues à la clientèle	82 851	52 596	30 255	57,52
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	2 146 344	1 810 396	335 948	18,56

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle hors dettes rattachées se présente comme suit :

(En mDT)

RUBRIQUES	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1 an	Plus d'1 an et moins de 5 an	Plus de 5 ans	TOTAL
A Vue	813 286	0	0	0	813 286
Placement à terme	251 092	790 417	573 125	5 483	1 620 117
* Placement à terme en dinars	174 012	723 080	573 125	5 483	1 475 700
* Placement à terme en devises	77 080	67 337	0	0	144 417
Total dépôts et avoirs de la clientèle	1 064 378	790 417	573 125	5 483	2 433 403

La rubrique PA 03 comporte des comptes servant à enregistrer l'encours des valeurs en route et notamment les versements espèces et les virements en route. Ces comptes sont en cours d'analyse et de justification. Des efforts ont été déployés pour les apurer. Ces travaux d'apurement n'ont pas été achevés. La situation à fin 2009 se présente comme suit :

LIBELLE	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Versements en route	879	982	1 147
Chèques à compenser en route	582	620	300
Virements en route	-541	-1730	-4 865
Souscription sicav en route	0	106	729
Total	920	-22	-2 689

4-3 Emprunts et Ressources Spéciales

Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2009 à 374 580mDT contre 306 835mDT au terme de l'exercice 2008 et se détaille comme suit :

(En mDT)

RUBRIQUES	NOTES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
				ABSOLU	%
a - Emprunts matérialisés	1	142 926	92 194	50 732	55,03
b- Ressources Spéciales	2	231 654	214 641	17 013	7,93
TOTAL		374 580	306 835	67 745	22,08

(1) Le solde des emprunts matérialisés au 31-12-2009 se subdivise en :

(En mDT)

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
Emprunts matérialisés	138 667	88 000	50 667	57,58
Dettes rattachées	4 259	4 194	65	1,55
a - Emprunts matérialisés	142 926	92 194	50 732	55,03

(2) Les ressources spéciales se présentent comme suit :

(En mDT)

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
Ressources budgétaires	3 858	3 658	200	5,46
Ressources Extérieures	227 796	210 983	16 813	7,97
b- Ressources Spéciales	231 654	214 641	17 013	7,93

La ventilation des emprunts matérialisés selon la durée résiduelle hors dettes rattachées se présente comme suit :

(En mDT)

RUBRIQUES	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1 an	Plus d'1 an et moins de 5 an	Plus de 5 ans	TOTAL
Emprunts matérialisés	13 334	0	47 336	77 997	138 667

La ventilation des ressources spéciales selon la durée résiduelle hors dettes rattachées se présente comme suit :

(En mDT)

RUBRIQUES	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1 an	Plus d'1 an et moins de 5 an	Plus de 5 ans	TOTAL
* Ressources Budgétaires	1 563	1 020	853	374	3 810
* Ressources Extérieures	5 365	16 828	95 809	106 847	224 849
Total Ressources Spéciales	6 928	17 848	96 662	107 221	228 659

4-4 Autres Passifs

Les autres passifs se subdivisent comme suit :

(En mDT)

RUBRIQUES	Notes	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
				ABSOLU	%
PA05-a Provision Pour Passifs et Charges (*)		9 513	8 745	768	8,78
PA05-b Comptes d'attente et de régularisation		94 939	105 040	-10 101	-9,62
PA05-b-1 Comptes d'attente		39 795	4	39 791	994775,00
PA05-b-2 Comptes de régularisation		706	706	0	0,00
PA05-b-3 Crédoiteurs divers		43 895	97 068	-53 173	-54,78
PA05-b-3-1 Crédoiteurs divers sur compte de la compensation	(1)	30 914	82 581	-51 667	-62,57
PA05-b-3-2 Autres crédoiteurs divers (*)		12 981	14 487	-1 506	-10,40
PA05-b-4 Etat Impôts et taxes		10 226	7 095	3 131	44,13
PA05-b-5 Autres		317	167	150	89,82
TOTAL AUTRES PASSIFS		104 452	113 785	-9 333	-8,20

(*) En 2008, une provision de 768 mDT était présentée au niveau des autres crédoiteurs divers et a été reclassée, en 2009, au niveau des provisions pour passifs et charges qui n'ont pas enregistré de modifications.

(1) Le poste « crédoiteurs divers sur comptes de la compensation » comporte notamment :

- Les prélèvements reçus de la compensation à la date de clôture pour 10 mDT contre 44 710 mDT en 2008
- Les chèques remis la veille de la date de clôture et non encore réglés aux bénéficiaires compte tenu du délai de 48 heures pour 18 947mDT
- Les virements ordonnés à la date de clôture pour 8 055 mDT
- Les chèques remis ayant fait l'objet de préavis donc non encore réglés aux bénéficiaires compte tenu des délais règlementaires pour 3 902 mDT

La rubrique PA 05 comporte des comptes en cours d'analyse et de justification. Des efforts ont été déployés pour les apurer. Ces travaux d'apurement n'ont pas été achevés. Les soldes au 31/12/2009 se présentent comme suit :

- Comptes d'autres sommes dues notamment au titre de provisions bloquées, suite à la régularisation de chèques sans provisions, accusant un solde net crédoiteur de 708 mDT.
- Versements à valoir sur prêts contentieux, accusant un solde crédoiteur net de 194 mDT ;
- COMAR remboursement des frais médicaux, accusant un solde crédoiteur net de 108 mDT ;
- Trésor Tunisien amendes perçues sur chèques impayés, accusant un solde crédoiteur net de 562 mDT ;
- Le compte crédoiteur divers, présentant un solde crédoiteur de 2 463 mDT demeure non justifié à hauteur de 217 mDT.

- Charges constatées d'avance, accusant un solde créditeur net de 1.164 mDT ;
- Crédoiteurs divers accusant un solde net créditeur de 624 mDT.

NOTE N° 5-**OBJET/ NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES****(En mDT)**

	CAPITAL SOCIAL EN NOMBRE	CAPITAL SOCIAL EN VALEUR	RESERVE LEGALE	AUTRES RESERVES	PRIMES D'EMISSIO N	FONDS SOCIAL	RESULTAT REPORTE	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL
SOLDE AU 31/12/2008	8 500 000	85 000	10 189	115 483	39 850	13 799	0	40 090	304 411
Affectation AGO 11 JUIN 2009				28 440				-28 440	0
Dividendes								-9 350	-9 350
Mouvement fonds social & de retraite						2 091		-2 300	-209
Aug par incorporation de réserves	750 000	7 500		-7 500					0
Mouvement prime d'émission					18 000				18 000
Aug par apports nouveaux	750 000	7 500							7 500
Transfert des réserves devenues disponibles aux provisions				-14 541					-14 541
Report à nouveau							1	0	1
Résultat de l'exercice								45 102	45 102
SOLDE AU 31/12/2009	10 000 000	100 000	10 189	121 882	57 850	15 890	1	45 102	350 914

Le total des capitaux propres avant distribution est passé entre décembre 2008 et décembre 2009 de 304 411mDT à 350 914mDT enregistrant ainsi une augmentation de 46 503mDT.

Cette variation résulte notamment :

- de la distribution des dividendes au titre de l'exercice 2008 pour 9 350mDT ;
- de l'augmentation du capital qui a permis un apport de 25 500mDT;
- du résultat net de l'exercice 2009 établi à 45 102mDT ;
- et du transfert de 14 541mDT des réserves devenues disponibles au stock de provisions sur créances douteuses et ce conformément à la deuxième résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mai 2004.

NOTE N° 6-**OBJET/ NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN****6-1 Cautions, avals et autres garanties données**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2009 à 394 496mDT contre 321 594mDT au terme de l'exercice 2008 et se détaille comme suit :

(En mDT)

RUBRIQUES		31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
				ABSOLU	%
a- Cautions	(1)	283 273	216 068	67 205	31,10
b- Avals		105 534	99 842	5 692	5,70
c- Autres garanties données		5 689	5 684	5	0,09
TOTAL		394 496	321 594	72 902	22,67

(1) L'encours des cautions se détaille au 31-12-2009 comme suit :

(En mDT)

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
a-1 Cautions en faveur des banques	65 167	59 201	5 966	10,08
a-2 Cautions en faveur des établissements financiers	17 300	7 331	9 969	135,98
a-1 Cautions en faveur de la clientèle	200 806	149 536	51 270	34,29
TOTAL	283 273	216 068	67 205	31,10

6-2 Crédits documentaires

Les crédits documentaires sont passés de 120 653 mDT au 31-12-2008 à 117 959 mDT au 31-12-2009 et se détaillent comme suit :

(En mDT)

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
a- Crédits documentaires import	100 354	117 422	-17 068	-14,54
b- Crédits documentaires export confirmés	17 605	3 231	14 374	444,88
TOTAL	117 959	120 653	-2 694	-2,23

6-3 Engagements Donnés

Les engagements de financement donnés comportent notamment :

- L'encours des prêts interbancaires en devises entre la date d'engagement et la date de livraison ;
- Le montant des crédits autorisés non encore débloqués à la date d'arrêté (la date limite d'engagement est de trois mois).

Il convient de noter que les engagements de financements comptabilisés au titre des opérations de crédits ne tiennent pas comptes de certains engagements à court terme, des autorisations d'escomptes et de découvert ainsi que des crédits à moyen et long terme en devise.

Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2009 à 484 323 mDT contre 319 565 mDT au 31-12-2008 et se détaille comme suit :

(En mDT)

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
a - Engagements de financement donnés	484 323	319 565	164 758	51,56%
b- Engagements sur Titres	0	0	0	-
TOTAL	484 323	319 565	164 758	51,56

6-4 Engagements Reçus

Les engagements de financements reçus comportent notamment l'encours en devises des emprunts interbancaires et des placements des clients entre la date d'engagement et la date de livraison.

La variation de cette rubrique se détaille comme suit :

(En mDT)

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
a - Engagements auprès des établissements bancaires	0	0	0	0
b - Engagements auprès de la clientèle	0	8 847	-8 847	-100%
TOTAL	0	8 847	-8 847	-100%

6-5 Garanties Reçues

Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2009 à 1 429 013 mDT contre 1 152 082 mDT au terme de l'exercice 2008 et se détaille comme suit :

(En mDT)

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
a- Garanties Reçues de l'Etat	7 797	6 699	1 098	16,39
b- Garanties reçues d'autres Etablissements Bancaires, Financiers, et d'Assurance.	12 647	10 836	1 811	16,71
c- Garanties Reçues de la clientèle	1 408 569	1 134 547	274 022	24,15
TOTAL	1 429 013	1 152 082	276 931	24,04

Les garanties reçues de la clientèle sont prises en compte conformément aux dispositions de la circulaire BCT 91-24 et ce dans la limite de l'engagement.

Conformément aux dispositions de la norme comptable, les garanties reçues sous forme de dépôts affectés figurant au passif du bilan ne sont pas présentés au niveau des garanties reçues. Leur montant au 31-12-2009 s'est établi à 173 906 mDT contre 42 535 mDT au 31-12-2008.

NOTE N° 7-

OBJET/ NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

7-1 Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont enregistré à fin décembre 2009 un solde de 199.414 mDT se détaillant comme suit :

(En mDT)

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
a - Opérations avec les établissements bancaires et financiers et la BCT	2 388	7 978	-5 590	-70,07
b - Opérations avec la clientèle	188 398	175 509	12 889	7,34
c - Autres intérêt et revenus assimilés hors intérêts sur les opérations avec la BCT	8 628	8 273	355	4,29
TOTAL	199 414	191 760	7 654	3,99

7-2 Commissions reçues

La variation des commissions reçues se présente comme suit :

(En mDT)

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
a - Chèques effets, virements, tenue de compte et autres moyens de paiement	18 013	15 769	2 244	14,23
b - Opérations sur placement et titres	3 523	2 704	819	30,29
c - Opérations de change	1 059	1 319	-260	-19,71
d- Opérations de commerce extérieure	2 889	2 685	204	7,60
e - Gestion étude et engagement	7 175	5 312	1 863	35,07
f - Opérations monétiques	4 091	3 726	365	9,80
g - Banque directe	635	508	127	25,00
h - Autres commissions	442	226	216	95,58
TOTAL	37 827	32 249	5 578	17,30

7-3 Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

La variation des gains du portefeuille titres commercial et opérations financières se présente comme suit :

(En mDT)

RUBRIQUES		31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
				ABSOLU	%
a - Gain net sur titres de transaction		190	0	190	
b - Gain net sur titres de placement	(1)	4 369	477	3 892	815,93
c - Gain net sur opérations de change	(2)	9 336	11 045	-1 709	-15,47
TOTAL		13 895	11 522	2 373	20,60

(1) Le solde du gain net sur titres de placement se subdivise au 31 décembre 2009 en :

(En mDT)

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
Titres de placement à revenu fixe	4 269	55	4 214	7 661,82
a - Intérêts et revenus assimilés sur les titres à revenu fixe	4 374	55	4 319	7 852,73
b - Plus values de cession	0	0	0	
c - Moins values de cession	-105	0	-105	
Titres de placement à revenu variable	100	422	-322	-76,30
a - Dividendes sur titres de placement	6	117	-111	-94,87
b - Plus values de cession	29	306	-277	-90,52
c - Reprise sur provision pour dépréciation des titres de placement	65	0	65	
d - Moins values de cession	0	-1	1	
TOTAL	4 369	477	3 892	815,93

(2) Le solde du gain net sur opérations de change se subdivise au 31-12-2009 en :

(En mDT)

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
a- Gain net sur opérations de change BBE	1 793	1 782	11	0,62
b- Gain net sur opérations de change sur facturettes	123	242	-119	-49,17
c- Gain net sur opérations de change en compte	7 387	8 858	-1 471	-16,61
d- Gain sur position Delta	0	159	-159	-100,00
e- Gain sur opérations Western Union	33	4	29	725,00
TOTAL	9 336	11 045	-1 709	-15,47

7-4 Revenus du portefeuille d'investissement

La variation des revenus du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

(En mDT)

RUBRIQUES		31/12/2008	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
				ABSOLU	%
a - Intérêts et revnus assimilés sur titres d'investissement	(1)	17 525	19 157	-1 632	-8,52
b - Dividendes et revnus assimilés sur titres de participation, entreprises liées, entreprises associées et coentreprises		3 959	2 583	1 376	53,27
c - Dividendes et revnus assimilés sur parts dans les entreprises avec convention de rétrocession		16	26	-10	-38,46
TOTAL		21 500	21 766	-266	-1,22

(1) Les intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement se détaillent comme suit :

(En mDT)

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
Intérêts et revenus assimilés sur Bons de Trésor Assimilables	12 222	14 151	-1 929	-13,63
Intérêts et revenus assimilés sur fonds gérés	1 189	1 189	0	0,00
Intérêts et revenus assimilés sur emprunts obligataires	4 065	3 735	330	8,84
Intérêts et revenus assimilés sur créances sur l'Etat	49	82	-33	-40,24
a - Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	17 525	19 157	-1 632	-8,52

7-5 Intérêts encourus et charges assimilées

La variation des intérêts encourus et charges assimilées se détaille comme suit :

(En mDT)

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	5 717	3 778	1 939	51,32
Opérations avec la clientèle	103 965	101 598	2 367	2,33
Emprunts et ressources spéciales	14 883	13 959	924	6,62
Autres intérêts et charges	3 154	3 872	-718	-18,54
TOTAL	127 719	123 207	4 512	3,66%

7-6 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

La variation des dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif se détaille comme suit :

(En mDT)

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / / Déc 08	
			ABSOLU	%
Dotation nette de reprise provisions sur créances douteuses	36 355	33 764	2 591	7,67
Dotation complémentaires aux agios réservés	151	0	151	
Reprise de provisions suite apurement de créances	0	-2 282	2 282	-100,00
Perte sur créances apurées	659	7 557	-6 898	-91,28
Reprise d'agios réservés sur créances apurées	-3 522	0	-3 522	
Dotation aux provisions nette de reprise pour dépréciation des autres éléments d'actifs et autre risque et charge	0	3 800	-3 800	-100,00
Recouvrement des créances radiées	-4	-422	418	-99,05
TOTAL	33 639	42 417	-8 778	-20,69

7-7 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

La variation des dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement se détaille comme suit :

(En mDT)

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres	4 263	420	3 843	915,00
Reprise sur provision pour dépréciation des titres	-806	-494	-312	63,16
Reprise sur provision suite cession et apurement des titres	-150	0	-150	
Plus ou moins values de cession sur titres	-628	-2 504	1 876	-74,92
Etalement de la prime et de la décote sur BTA	469	75	394	525,33
TOTAL	3 148	-2 503	5 651	-225,77

7-8 Charges opératoires d'exploitation

La variation des charges opératoires d'exploitation se détaille comme suit :

(En mDT)

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
Frais de personnel	36 374	31 687	4 687	14,79
* Rémunération du Personnel	26 091	22 964	3 127	13,62
* Charges Sociales	6 815	5 817	998	17,16
* Impôts sur salaires (1)	323	222	101	45,50
* Autres charges liées au personnel	3 145	2 684	461	17,18
Charges Générales d'exploitation	11 361	10 159	1 202	11,83
a - Frais d'exploitation non bancaire	5 732	5 337	395	7,40
b - Autres charges d'exploitation	5 629	4 822	807	16,74
Dotation aux amortissements	4 534	4 519	15	0,33
TOTAL	52 269	46 365	5 904	12,73

(1) Le montant des impôts sur salaires est net de la récupération sur la Taxe sur la formation professionnelle.

7-9 Solde en gain résultant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain résultant des autres éléments ordinaires se détaille comme suit :

(En mDT)

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
a- Perte exceptionnelle et créances irrécouvrables	-5	-18	13	-72,22%
b- Gain exceptionnel	245	1 609	-1 364	-84,77%
c- Moins values de cession des immobilisations	-126	-13	-113	869,23%
d- Impôt du suite à un contrôle fiscal	-87	-2 561	2 474	-96,60%
TOTAL	27	-983	1 010	-102,75%

NOTE N°8-

OBJET/ NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

Ainsi, la trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de 220 532 mDT à 15 305 mDT enregistrant une diminution de 205 227 mDT ou 93,06%. Cette diminution est expliquée par des flux de trésorerie négatifs provenant, des activités d'exploitation à hauteur de 267 205 mDT, des activités d'investissement à hauteur de 18 649 mDT et par des flux de trésorerie positifs provenant des activités de financement à hauteur de 80 627 mDT.

Le flux positif de trésorerie résulte de la situation où le total des encaissements d'une période est supérieur à celui des décaissements de la même période.

L'examen et l'analyse de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

8-1 Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Le flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation est établi à 267 205 mDT au 31-12-2009. Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs :

- ✓ Le flux net des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour 161 696 mDT;
- ✓ La variation des dépôts de la clientèle nets de retraits pour 478 617 mDT.

Flux nets négatifs :

- ✓ La variation des prêts à la clientèle nets de remboursement pour 652 443 mDT;
- ✓ Les autres flux de trésorerie affectés aux autres activités d'exploitation 48 478 mDT;
- ✓ Les décaissements nets sur titres de placement pour 112 392 mDT;
- ✓ Les décaissements nets effectués pour le compte aussi bien du personnel que des créiteurs divers, pour 37 514 mDT;
- ✓ La variation des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers nets de retraits pour 51 196 mDT ;
- ✓ Les décaissements au titre de l'impôt sur les bénéfices pour 5 495 mDT.

8-2 Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement.

L'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que la souscription dans certains titres d'investissement, principalement dans des bons de trésor assimilables et des emprunts obligataires, compensée en partie par la perception des intérêts et dividendes encaissés, sont à l'origine du flux de trésorerie négatif de 18 649 mDT.

8-3 Flux de trésorerie provenant des activités de financement.

Ce flux de trésorerie positif net de 80 627 mDT provient principalement de l'émission d'emprunt obligataire pour 60 000 mDT, de l'augmentation de capital en numéraire pour 25 500 mDT compensé partiellement par les décaissements pour des remboursements des ressources spéciales pour 14 019 mDT, le remboursement d'échéances d'emprunts obligataire Amen Bank pour 9 333 mDT et le règlement des dividendes en faveur des actionnaires et autres distributions pour 9 559 mDT.

8-4 Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique est composée principalement des encaisses en dinars et en devises, des avoirs auprès de la banque centrale et du centre des chèques postaux, des avoirs à vue auprès des établissements bancaires, des prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et du portefeuille titres de transaction.

Ces liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31.12.2009 à 15 305 mDT.

Rapport Général

Tunis, le 14 mai 2010

Messieurs les actionnaires d'Amen Bank

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- L'audit des états financiers d'Amen Bank, tels qu'ils sont joints au présent rapport et faisant ressortir des capitaux propres de 350.913 mDT, y compris le bénéfice de l'exercice s'élevant à 45.102 mDT.
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

I- Responsabilité des organes de direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Les organes de direction sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

II- Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

III- Opinion sur les comptes annuels

Nous devons formuler les réserves suivantes :

- Ainsi qu'il en est fait mention aux notes (3-3), (3-7), (4-2) et (4-4) aux états financiers, certains comptes d'actifs et de passifs comportent des soldes non justifiés, tandis que d'autres comptes d'ordre se rapportant

aux opérations de change ne sont pas apurés. La Banque a engagé un travail d'analyse et de justification qui n'est pas encore clôturé. L'impact éventuel de cette situation sur les éléments des états financiers ne peut pas être cerné.

Conformément à la deuxième résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mai 2004, un montant de 14.541 mDT a été transféré des réserves, devenues disponibles, aux provisions sur les créances douteuses de la clientèle. Ce traitement ne correspond pas au traitement prévu par la norme comptable NCT 14.

A notre avis, sous réserve de l'incidence sur les états financiers des questions évoquées aux paragraphes précédents, ceux ci sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect important, une image fidèle de la situation financière d'Amen Bank ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

IV- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, et à l'exception des points ci-dessus exposés, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Ainsi qu'il en est fait mention ci-dessus, nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que le système de contrôle interne de la Banque a enregistré des améliorations

durant l'année 2009, cependant, un certain nombre d'anomalies persistent tel que consigné dans nos rapports sur le contrôle interne.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

KPMG

MTBF *membre de*

πωχ

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI
Associé

Ahmed BELAIFA
Associé

Rapport Spécial

Tunis, le 14 mai 2010

Messieurs les actionnaires d'Amen Bank

En application de l'article 29 de la loi n° 2001-65 relative aux établissements de crédit, de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous vous soumettons notre rapport sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées

Votre conseil d'administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009 :

- Amen Bank a signé, en date du 10 juin 2009, une convention de cession de créances saines et de subrogation avec la société Amen Lease S.A *en liquidation*, en vertu de laquelle cette dernière lui cède un portefeuille clients sous forme de leasing mobiliers et immobiliers totalisant une valeur arrêtée au 31 décembre 2008 à 1.845 mDT. Les encaissements réalisés sur ces créances par Amen Lease S.A. *en liquidation* durant l'exercice 2009 ont totalisé 927 mDT dont 584 mDT ont été déduits du montant payé par Amen Bank et 343 mDT ont été reversés à cette dernière.
- Une nouvelle convention de fonds gérés a été conclue, en date du 13 octobre 2009, avec Sicar Amen dont le montant s'élève à 3.000 mDT. Les commissions payées par Amen Bank au titre de l'exercice 2009 est de 5 mDT.
- Une convention a été conclue entre Amen Bank et la Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation SA « Hayett » ayant pour objet la constitution de rentes ou d'un capital à servir à l'âge de départ à la retraite ainsi que le remboursement de l'épargne constituée en cas de décès avant le départ à la retraite et ce pour les personnes ayant adhérées à ce contrat. Le montant de la prime au titre de l'exercice 2009 s'élève à 335 mDT.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009:

- La banque a acquis auprès de la société Tunisys (dans laquelle Amen Bank détient 29,85% du capital) du matériel et des équipements informatiques. Le montant décaissé au titre de ces acquisitions au cours de l'exercice 2009 s'élève à 970 mDT dont 13 mDT non encore payé. En outre, cette société a

engagé en 2009 pour le compte de la banque des travaux d'entretien et de maintenance de matériel informatique pour un montant global de 439 mDT (TTC) dont 29 mDT non encore payé.

- La banque a souscrit auprès de la société COMAR (qui détient 28,54% du capital de Amen Bank) diverses polices d'assurances détaillées comme suit :

- Des polices d'assurances autos, multi-garanties, vol, transport de valeurs, matériel informatique et monétique dont la prime annuelle globale au titre de l'exercice 2009 s'élève à 436 mDT.
- Des polices d'assurance maladie, invalidité et décès au profit de son personnel. Le montant global des cotisations aussi bien patronales que salariales versées à la COMAR au titre de 2009 s'élève à 1 489 mDT.

- La banque a loué auprès de la société PGI SA (qui détient 21,66% du capital de Amen Bank) une partie du rez de chaussée de l'immeuble sis au 150, avenue de la liberté - Tunis pour un montant de 93 mDT (HTVA) au titre de 2009.

- La banque a loué trois locaux à la société COMAR (qui détient 28,54% du capital de Amen Bank) dont le montant au titre de 2009 s'élève à 16 mDT (HTVA).

- La banque a conclu une convention de gestion administrative avec SICAR Amen (dont le capital est détenu par Amen Bank à hauteur de 88,19%) en date du 18 juin 1999.

Le montant des commissions d'étude et de gestion perçues dans le cadre de cette convention par Amen Bank a totalisé en 2009, 156 mDT (TTC).

- La Banque a conclu, au cours des exercices précédents, cinq conventions de gestion de fonds avec SICAR Amen détaillées comme suit :

(en mDT)

<i>Date</i>	<i>Montant confié</i>	<i>Intérêt perçu sur fonds géré en 2009</i>	<i>Commission SICAR Amen en 2009 (TTC)</i>
13 octobre 2008	15 000	127	177
28 novembre 2007	10 000	203	118
30 novembre 2006	10 000	537	118
27 décembre 2005	10 000	22	118
31 décembre 2002	10 000	242	104

La commission de gestion perçue par SICAR Amen par fonds est fixée à 1% par an.

C- Rémunération des dirigeants

Les rémunérations des dirigeants sont fixées par décision du conseil d'administration. Les éléments de rémunérations des dirigeants sont définis comme suit:

- Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'assemblée générale. En 2009, le montant des jetons de présence alloué aux administrateurs s'est élevé à 180 000 dinars au titre de Amen Bank.

- La rémunération des membres permanents du comité d'audit est déterminée par le conseil d'administration et soumise à l'approbation de l'assemblée générale. En 2009, le montant alloué aux membres du comité d'audit s'est élevé à 25 000 dinars.
- La rémunération du Président du conseil d'administration a été fixée par décision du conseil d'administration. Elle est composée en une indemnité annuelle brute de 200 000 dinars.
- La rémunération du vice Président Directeur Général a été fixée par décision du conseil d'administration. Elle est composée:
 1. d'un salaire annuel brut de 123 833 dinars,
 2. d'une prime de bilan complémentaire brute fixée à 150 000 dinars,
 3. d'une gratification de fin d'année brute de 100 000 dinars,
 4. de jetons de présence au titre des filiales s'élevant à 13 870 dinars.
- La rémunération du premier Directeur Général-Adjoint a été fixée par décision du conseil d'administration. Elle est composée :
 1. d'un salaire annuel brut de 113 249 dinars,
 2. d'une prime de bilan complémentaire brute fixée à 120 000 dinars,
 3. d'une gratification de fin d'année brute de 85 000 dinars,
 4. de jetons de présence au titre des filiales s'élevant à 6 200 dinars.
- La rémunération du deuxième Directeur Général-Adjoint a été fixée par décision du conseil d'administration. Elle est composée :
 1. d'un salaire annuel brut de 110 672 dinars,
 2. d'une prime de bilan complémentaire brute fixée à 85 000 dinars,
 3. d'une gratification de fin d'année brute de 60 000 dinars.
 4. de jetons de présence au titre des filiales s'élevant à 4 080 dinars.
- Les membres de la Direction Générale bénéficient des avantages en nature liés à leur fonction (eau, électricité, téléphone, voiture et charges connexes).

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 relative aux établissements de crédit, de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

K.P.M.G

MTBF *membre de*
πωχ

Moncef Boussannouga Zammouri
Associé

Ahmed BELAIFA
Associé

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

GROUPE AMEN BANK

Siège social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis-

Le Groupe Amen Bank publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2009. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes M. Moncef Boussannouga Zammouri et M. Ahmed BELAIFA.

BILAN au 31 décembre

(En 1000 DT)

ACTIF	NOTES	2009	2008	VARIATION	
				ABSOLU	%
AC 01- Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT	1	208 919	229 184	-20 265	-8,84%
AC 02- Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	154 443	117 766	36 677	31,14%
AC 03- Créances sur la clientèle	3	2 943 237	2 344 768	598 469	25,52%
AC 04- Portefeuille titres commercial	4	125 079	26 287	98 792	375,82%
AC 05- Portefeuille d'investissement	5	377 158	360 029	17 129	4,76%
Titres mis en équivalence	6	68 126	39 403	28 723	72,90%
AC 06- Valeurs immobilisées	7	102 347	98 868	3 479	3,52%
AC 07- Autres actifs	8	69 931	41 281	28 650	69,40%
TOTAL ACTIF		4 049 240	3 257 586	791 654	24,30%
PASSIF	NOTES	2009	2008	VARIATION	
PA 01- Banque Centrale, C.C.P		0	0	0	-
PA 02- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	10	250 398	80 277	170 121	211,92%
PA 03- Dépôts de la clientèle	11	2 959 204	2 438 012	521 191	21,38%
PA 04- Emprunts et ressources spéciales	12	374 002	306 216	67 786	22,14%
PA 05- Autres passifs	13	105 216	114 261	-9 045	-7,92%
TOTAL PASSIF		3 688 820	2 938 766	750 054	25,52%
Intérêts des minoritaires	14	-827	767	-1 594	-207,82%
CAPITAUX PROPRES	NOTES	2009	2008	VARIATION	
CP 01- Capital		100 000	85 000	15 000	17,65%
CP 02- Réserves	15-1	214 530	187 066	27 464	14,68%
CP 03- Actions propres		0	0	0	-
CP 04- Autres capitaux propres		0	0	0	-
CP 05- Résultats reportés		1	1	0	0,00%
CP 06- Résultat de l'exercice	15-2	46 716	45 986	730	1,59%
TOTAL CAPITAUX PROPRES		361 247	318 053	43 194	13,58%
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		4 049 240	3 257 586	791 654	24,30%

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
au 31 décembre

(En 1000 DT)

PASSIFS EVENTUELS		NOTES	2009	2008	VARIATION	
					ABSOLU	%
HB 01-	Cautions, avals et autres garanties données		384 446	321 594	62 852	19,54%
HB 02-	Crédits documentaires		117 959	120 653	-2 694	-2,23%
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		16	502 405	442 247	60 158	13,60%

ENGAGEMENTS DONNES		NOTES	2009	2008	VARIATION	
					ABSOLU	%
HB 04-	Engagements de financement donnés		484 323	319 565	164 758	51,56%
HB 05-	Engagements sur titres		0	0	0	-
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		17	484 323	319 565	164 758	51,56 %

ENGAGEMENTS RECUS		NOTES	2009	2008	VARIATION	
					ABSOLU	%
HB 06-	Engagements de financement reçus		0	8 847	-8 847	-100,00%
HB 07-	garanties reçues		1 415 938	1 152 082	263 856	22,90%
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		18	1 415 938	1 160 929	255 009	21,97%

ETAT DE RESULTAT
pour l'exercice clos au 31 décembre

(En 1000 DT)

	NOTES	2009	2008	VARIATION	
				ABSOLU	%
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE					
PR 1 - Intérêts et revenus assimilés	19	200 610	193 076	7 534	3,90%
PR 2 - Commissions reçues	20	37 651	32 107	5 544	17,27%
PR 3 - Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	21	14 027	11 665	2 362	20,25%
PR 4 - Revenus du portefeuille titres d'investissement	22	18 411	19 356	-945	-4,88%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		270 699	256 204	14 495	5,66%
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE					
CH 1 - Intérêts encourus et charges assimilées	23	127 744	123 164	4 580	3,72%
CH 2 - Commissions encourues	24	3 333	2 976	357	12,00%
CH 3 - Perte sur portefeuille titre commercial		520	23	497	2 160,87%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		131 597	126 163	5 434	4,31%
PRODUIT NET BANCAIRE		139 102	130 041	9 061	6,97%
PR 5/CH 4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections des valeurs sur créances hors bilan et passif	25	-49 254	-42 417	-6 837	16,12%
PR 6/CH 5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections des valeurs sur portefeuille d'investissement	26	696	2 500	-1 804	-72,16%
PR 7 - Autres produits d'exploitation	27	1 661	1 966	-305	-15,51%
CH 6 - Frais de personnel	28	-36 604	-31 687	-4 917	15,52%
CH 7 - Charges générales d'exploitation	29	-11 972	-10 274	-1 698	16,53%
CH 8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	30	-4 542	-4 495	-47	1,05%
RESULTAT D'EXPLOITATION		39 087	45 634	-6 547	-14,35%
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	31	7 360	6 721	639	9,51%
PR 8/CH 9 - Solde en gain \ perte provenant des éléments ordinaires	32	27	-984	1 011	-102,74%
CH 11 - Impôts sur les Sociétés	33	-8 061	-5 274	-2 787	52,84%
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		38 413	46 097	-7 684	-16,67%
Part des minoritaires		8 303	-111	8 414	- 7580,18%
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		46 716	45 986	730	1,59%

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE**

(En 1000 DT)

	NOTES	2009	2008	VARIATION		
				ABSOLU	%	
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION						
Produits d'exploitation bancaire encaissés (Hors revenus portefeuille d'investissement)		249 973	234 191	15 782	6,74%	
			-113			
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-86 103	573	27 470	-24,19%	
Dépôts / Retraits des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		-51 196	-12 776	-38 420	300,72%	
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-652	-386			
		444	662	-265 782	68,74%	
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle		480 557	360 487	120 070	33,31%	
		-112			-	
Titres de placements		259	2 033	-114 292	5 621,84%	
Sommes versées au personnel et créiteurs divers		-59 054	-32 409	-26 645	82,21%	
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-48 549	51 851	-100 400	-193,63%	
Impôt sur le bénéfice		-5 665	-4 137	-1 528	36,93%	
<u>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>		-284	740	99 005	-383 745	-387,60%
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT						
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		10 912	19 187	-8 275	-43,13%	
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement		-23 103	-32 067	8 964	-27,95%	
Acquisition / cessions sur immobilisations		-7 985	-13 078	5 093	-38,94%	
<u>FLUX DE TRÉSORERIE NET AFFECTES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</u>		-20 176	-25 958	5 782	-22,27%	
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT						
Émission d'actions		29 114	0	29 114	-	
Émissions provenant des fonds gérés		1 000	1 282	-282	-22,00%	
Décaissement provenant de réduction de capital		-8	-2 500	2 492	-99,68%	
Émission d'emprunts		60 000	40 000	20 000	50,00%	
Remboursement d'emprunts		-9 234	-6 931	-2 303	33,23%	
Augmentation / diminution ressources spéciales		14 019	-7 926	21 945	-276,87%	
Dividendes versés et autres distributions		-9 671	-8 607	-1 064	12,36%	
<u>FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</u>		85 220	15 318	69 902	456,34%	
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		-219	696	88 365	-348,62%	
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		248 971	157 741	91 230	57,84%	
<u>LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE PÉRIODE</u>	34	29 275	246 106	-216 831	-88,10%	

Notes aux Etats Financiers
Au 31/12/2009

1. REFERENCEMENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés du Groupe AMEN BANK sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictés notamment par :

- la norme comptable générale n° 01;
- les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ; et
- les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12.

2. DATE DE CLOTURE

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2009.

Quand les états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation sont établis à des dates de clôtures différentes, des ajustements doivent être effectués pour prendre en compte les effets de transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère.

3. BASES DE MESURE

Les états financiers du Groupe AMEN BANK sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

4. PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation du Groupe AMEN BANK comprend :

- La société mère : AMEN BANK
- Les filiales : les sociétés sur lesquelles AMEN BANK exerce un contrôle exclusif ; et
- Les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles AMEN BANK exerce une influence notable.

Les méthodes utilisées pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre sont les suivantes :

• L'intégration globale

Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Cette méthode est appliquée aux entreprises du secteur financier contrôlées de manière exclusive par AMEN BANK.

• La mise en équivalence

Selon cette méthode la participation est initialement enregistrée au coût d'acquisition et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans l'actif net de la société consolidée.

Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe AMEN BANK :

Sociétés	Secteur	Capital	% de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	% d'intérêt
AMEN BANK	Financier	100 000	100%	Mère	IG	100%
SICAR AMEN	Financier	5 000	88,19%	Filiale	IG	88,19%
LE RECOUVREMENT	Financier	300	99,88%	Filiale	IG	99,88%
AMEN PROJECT	Financier	9 000	52,95%	Filiale	IG	52,95%
SOGEREC	Financier	10 000	63,86%	Filiale	IG	52,47%
AMEN INVEST	Financier	2 000	36,90%	Entreprise associée	ME	36,90%
AMEN PREMIERE	Financier	256 465	0,03%	Entreprise associée	ME	0,03%
AMEN SOFT	Informatique	8 000	29,95%	Entreprise associée	ME	38,90%
CLINIQUE EL AMEN LA MARSALA	Santé	1 835	25,34%	Entreprise associée	ME	23,87%
EL IMRANE	Immobilier	7 000	30,00%	Entreprise associée	ME	30,00%
EL KHIR	Agricole	5 200	37,69%	Entreprise associée	ME	34,07%
HAYETT	Assurance	4 000	25,00%	Entreprise associée	ME	25,00%
KAWARIS	Agricole	3 300	30,30%	Entreprise associée	ME	30,16%
MAGHREB LEASING ALGERIE	Financier	3 500	40,74%	Entreprise associée	ME	50,02%
SICAV AMEN	Financier	128 496	0,03%	Entreprise associée	ME	0,03%
TUNINVEST INNOVATION SICAR	Financier	5 500	27,27%	Entreprise associée	ME	35,71%
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	Financier	3 000	30,00%	Entreprise associée	ME	37,74%
TUNISIE LEASING	Financier	34 500	32,32%	Entreprise associée	ME	30,94%
TUNISYS	Informatique	1 500	29,85%	Entreprise associée	ME	29,85%

IG : Intégration globale
ME : Mise en équivalence

5. PRINCIPES COMPTABLES DE PRESENTATION ET D'EVALUATION

5.1/ Comptabilisation des prêts et revenus y afférents

Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloqués de fonds pour la valeur nominale.

Les commissions d'aval sont prises en compte en résultat dans la mesure où elles sont encourues sur la durée de l'engagement.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les «actifs courants» (classe 0) ou parmi les «actifs nécessitant un suivi particulier» (classe 1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les «actifs incertains» (classe 2), les «actifs préoccupants» (classe 3) ou parmi les «actifs compromis» (classe 4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste «agios réservés». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

5.2/ Comptabilisation du portefeuille titres et revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par le Groupe comporte :

- le portefeuille titres commercial
- les titres de participation.

Les titres mis en équivalence sont en outre identifiés à l'actif du bilan consolidé sous une rubrique distincte.

• Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titre commercial détenu par le Groupe est classé en deux catégories :

- Les titres de transaction : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois.
- Les titres de placement : Les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

• Les titres de participation

Sont classés parmi les titres de participation :

- Les titres dont la possession durable est estimée stratégique à l'activité du Groupe ;
- Les titres représentant des participations-financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement hors bilan pour leur valeur d'émission et transférées au bilan à la date de libération.

Les titres sont comptabilisés aux prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les plus-values sur les titres rétrocédés sont prises en compte en résultat au moment de l'encaissement effectif des fonds, plutôt qu'à mesure que les plus values sont courues, considérant les risques quant à leur recouvrement intégral.

- **Les titres mis en équivalence**

Les variations de la quote-part du Groupe dans la situation nette des sociétés mises en équivalence sont portées à l'actif au bilan consolidé sous la rubrique «Titres mis en équivalence» et parmi les capitaux propres consolidés sous la rubrique «résultat consolidé». Ces variations constituent un élément du résultat d'exploitation du Groupe et figurent au niveau de l'état de résultat consolidé sous la rubrique : «Quote-part dans les résultats des titres mis en équivalence».

5.3/ Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

5.4/ Evaluation des risques et couverture des engagements

5.4.1 Provision pour risque sur prêts

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24 qui prévoit les classes de risques suivantes :

- Classe 0 : Actifs courants ;
- Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier ;
- Classe 2 : Actifs incertains ;
- Classe 3 : Actifs préoccupants ;
- Classe 4 : Actifs compromis.

Le taux de provisionnement retenu correspond au taux minimal par classe de risque appliqué au risque couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués sont les suivants :

- Actifs incertains (classe 2) : 20 %
- Actifs préoccupants (classe 3) : 50 %
- Actifs compromis (classe 4) : 100 %

5.4.2 Provisions sur participations

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée (en tenant compte de la valeur actualisée du patrimoine de la société émettrice) à la date la plus récente. Les dépréciations éventuelles dégagées et revêtant un caractère durable sont couvertes par des provisions.

5.5/ Opérations en devises

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les états financiers sont arrêtés en tenant comptes des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois de décembre 2009; les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat au 31-12-2009.

6. METHODES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

6.1/ Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill comme suit :

- **L'écart d'évaluation**

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

- **Le Goodwill**

L'excédent du coût d'acquisition sur les parts d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis à la date de l'opération doit être comptabilisé en tant qu'actif. Il est amorti sur sa durée d'utilité estimée. Cette durée ne peut en aucun cas excéder 20 ans.

Cependant l'excédent de la part d'intérêts de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs et passifs identifiables acquis, sur le coût d'acquisition doit être comptabilisé en tant que Goodwill négatif.

Le Goodwill négatif est amorti en totalité ou en partie sur la durée prévisible de réalisation des pertes et dépenses futures attendues ou s'il n'est pas le cas sur la durée d'utilité moyenne restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis, le reliquat est comptabilisé immédiatement en produits.

La dotation aux amortissements des Goodwill relative à l'exercice en cours figure au niveau du poste du résultat CH8 « Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations »

6.2/ Soldes et opérations réciproques

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe n'ayant pas d'incidence sur le résultat consolidé sont éliminés lorsqu'ils concernent les entités faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

D'autre part les soldes et opérations réciproques ayant une incidence sur le résultat consolidé sont éliminés lorsqu'ils concernent les entreprises faisant l'objet d'une intégration globale, proportionnelle et mises en équivalence.

7. PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUES DANS LES COMPTES CONSOLIDES

7.1/ Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du

Groupe. Il en a été ainsi en ce qui concerne la non prise en compte de la réserve spéciale de réévaluation constatée au niveau d'AMEN BANK.

7.2/ *Elimination des soldes et transactions intra-groupe*

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Ces éliminations opérées ont principalement porté sur :

- des comptes courants entre sociétés du groupe ;
- des commissions entre sociétés du groupe ;
- des dividendes distribués par les sociétés consolidées au profit d'AMEN BANK ;
- des provisions intra-groupe (Provisions sur titres de participations).

8. **METHODES COMPTABLES APPLIQUEES**

Sociétés	Normes applicables
AMEN BANK	Normes bancaires
SICAR AMEN	Normes générales
LE RECOUVREMENT	Normes sur les sociétés de recouvrement
AMEN PROJECT	Normes générales
SOGEREC	Normes sur les sociétés de recouvrement
AMEN INVEST	Normes générales
TUNISIE LEASING	Normes de Leasing
TUNINVEST INNOVATION SICAR	Normes générales
TUNINVEST INTERNATIONL SICAR	Normes générales
SICAV AMEN	Normes relatives aux OPCVM
AMEN PREMIERE	Normes relatives aux OPCVM
HAYETT	Normes relatives aux assurances
EL IMRANE	Normes générales
AMEN SOFT	Normes générales
TUNISYS	Normes générales
CLINIQUE EL AMEN LA MARSA	Normes générales
EL KHIR	Normes agricoles
MAGHREB LEASING ALGERIE	Normes algériennes
KAWARIS	Normes agricoles

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base des normes et pratiques sectorielles spécifiques applicables en Tunisie.

NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en mDT : milliers de Dinars)

ACTIFS**Note 1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, TGT.**

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
a- Caisse en dinars, monnaies étrangères et travellers chèques	28 982	24 910	4 072	16,35
b- BCT CCP et TGT	179 937	204 274	-24 337	-11,91
TOTAL	208 919	229 184	-20 265	-8,84

Le solde de ce poste se détaille ainsi :

LIBELLE	31/12/2009
AMEN BANK	208 198
Intégration SICAR AMEN	3 916
Intégration LE RECouvreMENT	498
Intégration AMEN PROJECT	382
Elimination du compte courant SICAR AMEN	-3 916
Elimination du compte courant LE RECouvreMENT	-159
TOTAL	208 919

Note 2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
a- Créances sur les établissements bancaires	50 530	59 130	-8 600	-14,54
b- Créances sur les établissements financiers	103 913	58 636	45 277	77,22
TOTAL	154 443	117 766	36 677	31,14

Le solde de ce poste provient uniquement de la société mère AMEN BANK.

Note 3 - Créances sur la clientèle.

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
a- Comptes débiteurs de la clientèle	491 211	493 549	-2 338	-0,47%
b- Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	2 231 348	1 646 108	585 240	35,55%
c- Crédits sur ressources spéciales	220 678	205 111	15 567	7,59%
TOTAL	2 943 237	2 344 768	598 469	25,52

Le solde de ce poste se détaille ainsi :

LIBELLE	31/12/2009
AMEN BANK	2 951 946
Intégration SOGEREC	4 425
Elimination SICAR AMEN	-2 770
Elimination SOGEREC	-10 364
TOTAL	2 943 237

Note 4 – Portefeuille titres commercial :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
TITRE DE PLACEMENT				
I-Titres A Revenu Fixe	124 131	25 749	98 382	382,08
II- Titres A Revenu Variable	948	538	410	76,21
TOTAL	125 079	26 287	98 792	375,82

Le solde de ce poste se détaille ainsi :

LIBELLE	31/12/2009
AMEN BANK	114 251
Intégration SICAR AMEN	10 050
Intégration AMEN PROJECT	778
TOTAL	125 079

Note 5 - Portefeuille d'investissement :

Le portefeuille d'investissement présente un solde net de 377.158 mDT à la date du 31 décembre 2009 et se présente comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
a- Titres d'investissement	267 916	334 355	-66 439	-19,87
b- Titres de participation	16 842	13 918	2 924	21,01
c- Participations avec convention de rétrocession	92 352	11 660	80 692	692,04
d- Créances rattachées	48	96	-48	-50,00
TOTAL	377 158	360 029	17 129	4,76

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2009
AMEN BANK	450 203
Intégration SICAR AMEN	47 555
Intégration LE RECOUVREMENT	850
Intégration AMEN PROJECT	6 206
Annulation provisions des titres SICAV AMEN chez AMEN BANK	100
Annulation provisions des titres TUNINVEST INNOVATION SICAR chez AMEN BANK	43
Annulation provisions des titres EL KHIR chez AMEN BANK	1 079
Annulation provisions des titres AMEN SOFT chez AMEN BANK	2
Annulation provisions des titres AMEN PROJECT chez AMEN BANK	
Annulation provisions des titres TUNISYS chez AMEN BANK	136
Annulation provisions des titres SOGEREC chez AMEN BANK	3 963
Annulation provisions des titres SOGEREC chez AMEN PROJECT	2 423
Annulation provisions des titres EL KHIR chez AMEN PROJECT	400
Réintégration du GW sur EL KHIR	405
Réintégration du GW sur TUNISIE LEASING	1 844
Réintégration du GW sur AMEN PROJECT	40
Elimination du GW sur CLINIQUE EL AMEN LA MARSA	-409
Elimination des titres AMEN INVEST	-494
Elimination des titres EL IMRANE	-2 100
Elimination des titres TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	-900
Elimination des titres TUNINVEST INNOVATION SICAR	-1 500
Elimination des titres AMEN PREMIERE	-74
Elimination des titres CLINIQUE EL AMEN LA MARSA	-1 512
Elimination des titres AMEN SOFT	-2
Elimination des titres AMEN PROJECT	-4 826
Elimination des titres SICAR AMEN	-4 409
Elimination des titres EL KHIR	-2 365
Elimination des titres HAYETT	-512
Elimination des titres KAWARIS	-1 000
Elimination des titres RECOUVREMENT	-300
Elimination des titres SICAV AMEN	-146
Elimination des titres TL	-22 820
Elimination des titres TUNISYS	-448
Elimination des titres MLA	-28 212
Elimination des titres SOGEREC	-6 386
Elimination Emprunt Obligataire AMEN BANK chez SICAR AMEN	-482
Elimination FONDS GERES AMEN BANK souscrit par SICAR AMEN	-59 094
Elimination FONDS GERES LE RECOUVREMENT souscrit par SICAR AMEN	-100
TOTAL	377 158

Note 6 – Titres mis en équivalence :

Le poste «titres mis en équivalence» représente la quote-part de la Banque dans l'actif net des sociétés mises en équivalence. Il présente un solde de 68.126 mDT à la date du 31/12/2009 se détaillant ainsi :

LIBELLE	31/12/2009
TUNISIE LEASING	26 714
HAYETT	1 756
EL IMRANE	2 870
EL KHIR	519
AMEN SOFT	7
TUNISYS	478
AMEN INVEST	1 286
TUNINVEST INNOVATION SICAR	1 487
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	2 538
KAWARIS	1 180
AMEN PREMIERE	77
SICAV AMEN	46
CLINIQUE EL AMEN LA MARSA	366
MAGHREB LEASING ALGERIE	28 513
GOODWILL	289
TOTAL	68 126

Note 7 – Valeurs Immobilisées :

Les valeurs immobilisées présentent au 31/12/2009 un solde net de 102.347 mDT détaillé comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
a- Immobilisations incorporelles	4 769	4 546	223	4,91
b- Immobilisations corporelles	139 899	131 190	8 709	6,64
c- Immobilisations en cours	4 506	6 806	-2 300	-33,79
d- Amortissement des Immobilisations incorporelles	-2 540	-2 030	-510	25,12
e- Amortissement des Immobilisations corporelles	-44 287	-41 644	-2 643	6,35
TOTAL	102 347	98 868	3 479	3,52

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2009
AMEN BANK	102 203
Annulation réévaluation chez AMEN BANK (brut)	-423
Annulation réévaluation chez AMEN BANK (amortissement)	423
SOGEREC	144
TOTAL	102 347

Note 8 – Autres actifs :

Le poste « Autres actifs » présente au 31/12/2009 un solde de 69.931 mDT se détaillant ainsi :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
a- Comptes d'attente et de Régularisation	25 418	6 362	19 056	299,53
b- Autres	44 513	34 919	9 594	27,48
TOTAL	69 931	41 281	28 650	69,40

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2009
AMEN BANK	61 251
Intégration AMEN PROJECT	129
Intégration SOGEREC	49
Intégration SICAR AMEN	8 495
Intégration LE RECOUVREMENT	7
TOTAL	69 931

PASSIFS.**Note 10 – Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers :**

Ce poste présente au 31/12/2009 un solde de 250.398 mDT se détaillant ainsi :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
a- Dépôts et avoirs des établissements bancaires	243 003	79 932	163 071	204,01
b- Dépôts et avoirs des établissements financiers	7 395	345	7 050	2 043,48
TOTAL	250 398	80 277	170 121	211,92

Note 11 – Dépôts et avoirs de la clientèle :

Ce poste présente au 31/12/2009 un solde de 2.959.204 mDT se détaillant ainsi :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
AMEN BANK	2 962 197	2 440 681	521 516	21,37
Intégration SICAR AMEN	60 746	57 759	2 987	5,17
Elimination compte courant SICAR AMEN ouvert chez AMEN BANK	-3 916	-2 490	-1 426	57,27
Elimination fonds AMEN BANK géré par SICAR AMEN	-59 194	-57 184	-2 010	3,51
Elimination LE RECOUVREMENT	-158	-754	596	-79,05
Elimination SOGEREC	-471	0	-471	-
TOTAL	2 959 204	2 438 012	521 192	21,38

Note 12- Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente au 31/12/2009 un solde de 374.002 mDT se détaillant ainsi :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
a- Emprunt matérialisé	142 348	91 575	50 773	55,44
b- Ressources spéciales	231 654	214 641	17 013	7,93
TOTAL	374 002	306 216	67 786	22,14

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2009
AMEN BANK	374 580
Elimination emprunt obligatoire	-578
TOTAL	374 002

Note 13 – Autres passifs :

Le poste « Autres passifs » présente au 31/12/2009 un solde de 105.216 mDT se détaillant ainsi :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
a- Provisions pour passif et charges	9 513	9 221	292	3,17
b- Comptes d'attente et de régularisation	95 703	105 040	-9 337	-8,89
TOTAL	105 216	114 261	-9 045	-7,92

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2009
AMEN BANK	104 452
Intégration SICAR AMEN	3 079
Intégration LE RECOUVREMENT	15
Intégration AMEN PROJECT	120
Intégration SOGEREC	322
Elimination SICAR AMEN	-2 770
Elimination LE RECOUVREMENT	-2
TOTAL	105 216

Note 14 – INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires représentent la quote-part dans l'actif net d'une filiale attribuable aux intérêts qui ne sont détenus par la mère, ni directement, ni indirectement par l'intermédiaire d'une filiale.

Ce poste se répartit au 31/12/2009 comme suit :

LIBELLE	31/12/2009
Intérêts minoritaires dans les réserves de SICAR AMEN	652
Intérêts minoritaires dans le résultat de SICAR AMEN	91
Intérêts minoritaires dans les réserves de LE RECOUVREMENT	1
Intérêts minoritaires dans le résultat de LE RECOUVREMENT	0
Intérêts minoritaires dans les réserves de AMEN PROJECT	3 209
Intérêts minoritaires dans le résultat de AMEN PROJECT	-958
Intérêts minoritaires dans les réserves de SOGEREC	3 614
Intérêts minoritaires dans le résultat de SOGEREC	-7 436
TOTAL	-827

Les intérêts minoritaires dans les réserves et le résultat de la société LE RECOUVREMENT sont de 0,12% et sont de valeur négligeable.

CAPITAUX PROPRES

Note 15 - Capitaux propres :

Note 15-1 – Réserves consolidées :

Les réserves consolidées au 31/12/2009 sont présentées comme suit :

LIBELLE	31/12/2009	31/12/2008
AMEN BANK	205 388	178 899
Annulation des provisions	1 937	4 454
Annulation réévaluation chez AMEN BANK	394	350
Annulation des dividendes reçus des sociétés du groupe	3 518	2 410
Quote part positive des sociétés mises en équivalence.	4 875	4 521
Quote part négative des sociétés mises en équivalence.	-5 266	-6 016
Quote part dans sociétés intégrées globalement	1 496	624
Imputation du Goodwill	2 188	1 824
TOTAL	214 530	187 066

Note 15-2 – Résultat consolidé :

Le résultat consolidé au 31/12/2009 se présente comme suit :

LIBELLE	31/12/2009	31/12/2008
AMEN BANK	45 102	40 090
Annulation des provisions	6 209	-3
Annulation réévaluation chez AMEN BANK	29	44
Annulation des dividendes reçus des sociétés du groupe	-3 518	-2 410
Quote part positive des sociétés mises en équivalence.	7 360	6 721
Quote part dans des sociétés intégrées globalement	-8 446	1 564
Imputation du Goodwill	-20	-20
TOTAL	46 716	45 986

ENGAGEMENT HORS BILAN**Note 16 - Passifs éventuels :**

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
Cautions, avals et autres garanties données AMEN BANK	384 446	321 594	62 852	19,54
Crédits documentaires	117 959	120 653	-2 694	-2,23
TOTAL	502 405	442 247	60 158	13,60

Note 17 - Engagements donnés :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
Engagements de financement donnés	484 323	319 565	164 758	51,56
Engagements sur titres	0	0	0	-
TOTAL	484 323	319 565	164 758	51,56

Le solde de ce poste provient uniquement de la société mère AMEN BANK.

Note 18 – Engagements reçus :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
Engagements de financement reçu	0	8 847	-8 847	-100,00
Garanties reçues	1 415 938	1 152 082	263 856	22,90
TOTAL	1 415 938	1 160 929	255 009	21,97

ETAT DE RESULTAT**Note 19 - Intérêts & revenus assimilés :**

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 200.610 mDT au 31/12/2009 se détaillant ainsi :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
a- Opérations avec les établissements bancaires et financiers et la BCT	2 389	7 978	-5 589	-70,06
b- Opérations avec la clientèle	189 593	176 825	12 768	7,22
c- Commissions à caractère d'intérêts	8 628	8 273	355	4,29
TOTAL	200 610	193 076	7 534	3,90

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2009
AMEN BANK	199 414
Intégration SICAR AMEN	809
Intégration LE RECOUVREMENT	155
Intégration SOGEREC	800
Elimination des intérêts sur emprunt obligataire émis par AMEN BANK souscrit par SICAR AMEN	-30
Elimination de la commission de gestion sur fonds gérés par SICAR AMEN	-538
TOTAL	200 610

Note 20 - Commissions reçues :

Les commissions reçues totalisent 37.651 mDT au 31/12/2009 se détaillant ainsi :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
a- Chèques, effets, virements, tenue de compte et autres moyens de paiement	18 013	15 769	2 244	14,23
b- Opérations sur placements titres	3 524	2 704	820	30,33
c- Opérations de change	1 059	1 319	-260	-19,71
d- Opérations de commerce extérieures	2 889	2 685	204	7,60
e- Gestion, étude et engagement	6 999	5 170	1 829	35,38
f- Opérations monétiques	4 090	3 726	364	9,77
g- Banques directes	635	508	127	25,00
h- Autres commissions	442	226	216	95,58
TOTAL	37 651	32 107	5 544	17,27

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2009
AMEN BANK	37 827
Elimination des commissions reçues auprès de SICAR AMEN	-176
TOTAL	37 651

Note 21 - Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières :

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières totalisent 14.027 mDT au 31/12/2009 et sont détaillés comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
a- Gain net sur titres de transaction	190	0	190	-
b- Gain net sur titres de placement	4 501	620	3 881	625,97
c- Gain net sur opérations de change	9 336	11 045	-1 709	-15,47
TOTAL	14 027	11 665	2 362	20,25

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2009
AMEN BANK	13 895
Intégration SICAR AMEN	121
Intégration AMEN PROJECT	11
TOTAL	14 027

Note 22 - Revenus du portefeuille d'investissement :

Les revenus du portefeuille d'investissement totalisent 18.411 mDT au 31/12/2009 et sont détaillés comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
a- Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	17 609	19 157	-1 548	-8,08
b- Intérêts et revenus assimilés sur titres de participation	786	173	613	354,34
c- Intérêts et revenus assimilés sur parts dans les entreprises avec conventions de rétrocession	16	26	-10	-38,46
TOTAL	18 411	19 356	-945	-4,88

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2009
AMEN BANK	21 500
Elimination des dividendes encaissés de TUNISIE LEASING	-1 216
Elimination des dividendes encaissés de TUN INTER SICAR	-600
Elimination des dividendes encaissés de EL IMRANE	-126
Elimination des dividendes encaissés de ELKAWARIS	-127
Elimination des dividendes encaissés de HAYETT	-60
Elimination des dividendes encaissés de SICAV AMEN PREMIERE	-3
Elimination des dividendes encaissés de MLA	-311
Elimination des dividendes encaissés de AMEN INVEST	-111
Elimination des dividendes encaissés de SICAR AMEN	-838
Intégration AMEN PROJECT	429
Elimination des dividendes encaissés par AMEN PROJECT sur TUNISIE LEASING	-125
Elimination des dividendes encaissés par AMEN PROJECT sur EL KAWARIS	-1
TOTAL	18 411

Notes 23 - Intérêts encourus et charges assimilées :

Les intérêts et charges assimilées totalisent 127.744 mDT au 31/12/2009 et sont détaillés comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
a- Opérations avec établissements bancaires et financiers et BCT	5 821	4 247	1 574	37,06
b- Opérations avec la clientèle	104 020	101 601	2 419	2,38
c- Emprunt et ressources spéciales	14 853	13 913	940	6,76
d- Commissions à caractère d'intérêts	3 050	3 403	-353	-10,37
TOTAL	127 744	123 164	4 580	3,72

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2009
AMEN BANK	127 719
Intégration Charges d'intérêts de la société SOGEREC	55
Elimination des intérêts sur emprunt obligataire AMEN BANK souscrit par SICAR AMEN	-30
TOTAL	127 744

Notes 24 – Commissions encourues :

Les commissions encourues totalisent 3.333 mDT au 31/12/2009 :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
Commissions encourues	3 333	2 976	357	12,00
TOTAL	3 333	2 976	357	12,00

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2009
AMEN BANK	3 824
Intégration AMEN PROJECT	47
Elimination des commissions de gestion sur fonds gérés SICAR AMEN	-538
TOTAL	3 333

Notes 25 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	49 254	42 417	6 837	16,12
TOTAL	49 254	42 417	6 837	16,12

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2009
AMEN BANK	33 639
Intégration SOGEREC	15 615
TOTAL	49 254

Note 26 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	696	2 500	-1 804	-72,16
TOTAL	696	2 500	-1 804	-72,16

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2009
AMEN BANK	-3 148
Annulation reprise provision sur titres mis en équivalence	-65
Annulation provision sur titres intégrés globalement	6 274
Intégration AMEN PROJECT	-2 365
TOTAL	696

Notes 27 – Autres produits d'exploitation :

Les autres produits d'exploitation totalisent 1.661 mDT au 31/12/2009 :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
Autres produits d'exploitation	1 661	1 966	-305	-15,51
TOTAL	1 661	1 966	-305	-15,51

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2009
AMEN BANK	1 614
Intégration SICAR AMEN	34
Intégration LE RECOUVREMENT	13
TOTAL	1 661

Note 28 - Frais du personnel :

Les frais du personnel totalisent 36.604 mDT au 31/12/2009 :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
Frais du personnel	36 604	31 687	4 917	15,52
TOTAL	36 604	31 687	4 917	15,52

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2009
AMEN BANK	36 374
Intégration AMEN PROJECT	40
Intégration SOGEREC	190
TOTAL	36 604

Note 29 – Charges générales d'exploitation :

Les charges générales d'exploitation totalisent 11.972 mDT au 31/12/2009 :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
Charges générales d'exploitation	11 972	10 274	1 698	16,53
TOTAL	11 972	10 274	1 698	16,53

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2009
AMEN BANK	11 361
Intégration SICAR AMEN	194
Intégration LE RECOUVREMENT	4
Intégration AMEN PROJECT	22
Intégration SOGEREC	567
Elimination commissions de gestion SICAR AMEN	-176
TOTAL	11 972

Notes 30 - Dotations aux amortissements sur immobilisations :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
Dotation aux amortissements des immobilisations	4 542	4 495	47	1,05

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2009
AMEN BANK	4 534
Intégration SOGEREC	17
Annulation de l'impact de la réévaluation sur la dotation aux amortissements chez AMEN BANK	-29
Amortissement GW sur titres CLINIQUE EL AMEN LA MARSA	20
TOTAL	4 542

Notes 31 – Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	7 360	6 721	639	9,51
TOTAL	7 360	6 721	639	9,51

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2009
TUNISYS	165
TUNISIE LEASING	3 262
HAYETT	241
EL IMRANE	90
EL KHIR	-12
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	667
AMEN INVEST	203
TUNINVEST INNOVATION SICAR	43
KAWAREIS	121
AMEN PREMIERE	3
CLINIQUE AMEN LA MARSA	53
MAGHREB LEASING ALGERIE	2 524
TOTAL	7 360

Note 32 - Solde en gain /perte provenant des éléments ordinaires :

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
Solde en gain/perte provenant des éléments ordinaires	27	-984	1011	-1,03
TOTAL	27	-984	1 011	-102,74

Le solde de ce poste provient uniquement de la société mère AMEN BANK.

Notes 33 – Impôt sur les sociétés :

Le Groupe est soumis à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun.

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS Déc 09 / Déc 08	
			ABSOLU	%
Impôts sur les sociétés	8 061	5 274	2 787	52,84
TOTAL	8 061	5 274	2 787	52,84

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2009
AMEN BANK	8 056
Intégration SICAR AMEN	1
Intégration LE RECOUVREMENT	2
Intégration AMEN PROJECT	2
TOTAL	8 061

Notes 34 - Etat des flux de trésorerie :

L'exercice 2009 a dégagé un flux de trésorerie négatif de 219.696 mDT faisant ainsi passer les liquidités et équivalents de liquidités de 248.971 mDT au début de la période à 29.275 mDT au 31 décembre 2009.

Ce flux est décomposé pour l'essentiel comme suit :

Les activités d'exploitation ont dégagé un flux de trésorerie négatif de 284.721 mDT.

Les activités d'investissement ont dégagé un flux de trésorerie négatif de 20.176 mDT.

Les activités de financement ont dégagé un flux de trésorerie positif de 85.220 mDT.

Les liquidités et équivalents de liquidités sont composées principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque Centrale et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires et financiers, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à 3 mois et le portefeuille titres de transaction qui est pris en totalité en fonction de l'intention de détention.

***Rapport des Commissaires aux Comptes
Sur les Etats Financiers Consolidés***

Tunis, le 19 mai 2010

Groupe Amen Bank

Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- L'audit des états financiers consolidés du groupe Amen Bank, tels qu'ils sont joints au présent rapport et faisant ressortir des capitaux propres de 361.247 mDT, y compris le bénéfice de l'exercice s'élevant à 46.716 mDT.
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

I- Responsabilité des organes de direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Les organes de direction sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

II- Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

A l'exception des questions évoquées dans le paragraphe suivant, Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

- (i) Les états financiers de certaines sociétés consolidées ne sont pas certifiés à la date du présent rapport. Il s'agit des sociétés suivantes : Sogerec, Amen Project, El Khir, Tuninvest International Sicar et Clinique El Amen La Marsa. Par ailleurs, à l'exception des liasses de consolidation des sociétés Tunisie Leasing, Tunisys, Kawaris et Amen Soft, les autres liasses des sociétés du groupe, servant de base pour la préparation des états

financiers consolidés, ne sont pas actuellement auditées par leurs commissaires aux comptes respectifs.

III- Opinion sur les comptes annuels

(ii) Nous devons formuler des réserves sur les points suivants :

- Ainsi qu'il en est fait mention aux notes (3-3), (3-7), (4-2) et (4-4) aux états financiers de la société mère Amen Bank, certains comptes d'actifs et de passifs comportent des soldes non justifiés, tandis que d'autres comptes d'ordre se rapportant aux opérations de change ne sont pas apurés. La Banque a engagé un travail d'analyse et de justification qui n'est pas encore clôturé. L'impact éventuel de cette situation sur les éléments des états financiers ne peut pas être cerné.
- Au niveau de la société mère Amen Bank, et conformément à la deuxième résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mai 2004, un montant de 14.541 mDT a été transféré des réserves, devenues disponibles, aux provisions sur les créances douteuses de la clientèle. Ce traitement ne correspond pas au traitement prévu par la norme comptable NCT 14.
- Le groupe n'a pas présenté dans les états financiers consolidés une note sur les parties liées conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne numéro 39.

A notre avis, sous réserve des ajustements qui auraient pu découler des situations décrites dans le paragraphe (i) et sous réserve de l'incidence sur les états financiers consolidés des points évoqués dans le paragraphe (ii), ceux-ci sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière du Groupe Amen Bank au 31 décembre 2009, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

IV- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, et à l'exception des points ci-dessus exposés, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion du groupe au titre de l'exercice.

Ainsi qu'il en est fait mention ci-dessus, nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que le système de contrôle interne de la société mère Amen Bank comporte un certain nombre d'anomalies consignées dans nos rapports sur le contrôle interne.

FMBZ KPMG TUNISIE

MTBF *membre de*

πωχ

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI
Associé

Ahmed BELAIFA
Associé